

Le Front pour la défense du droit de grève appelle à une manifestation devant le Parlement ce mardi

Mobilisation sans relâche *Contre un projet de loi liberticide*



Nasser Bourita : Grâce à l'impulsion forte de SM le Roi Mohammed VI, le dossier du Sahara a connu des évolutions importantes en 2024

.....
La présidente de l'Assemblée nationale française réitère le soutien de Paris à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Omar Hilale : Le Maroc est le mieux placé pour représenter l'Afrique en tant que membre permanent du Conseil de sécurité



Défis d'infrastructure et d'accessibilité
Une entrave à la croissance du tourisme dans la région T-T-A

Par Mohamed Assouali



Nasser Bourita : Grâce à l'impulsion forte de SM le Roi Mohammed VI, le dossier du Sahara a connu des évolutions importantes en 2024



Grâce à l'impulsion forte et à l'implication directe de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le dossier du Sahara a connu des évolutions importantes en 2024, a souligné vendredi à Laâyoune le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

S'exprimant lors d'un point de presse conjoint avec le ministre zambien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mulambo Haimbe, à l'issue de la 1ère session de la Commission mixte de coopération Maroc-Zambie, M. Bourita a énuméré les évolutions les plus marquantes de la question de l'intégrité territoriale durant l'année en cours.

Il a à cet égard mis l'accent sur le soutien apporté par la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, dans la lettre adressée par le Président français Emmanuel Macron à SM le Roi Mohammed VI en juillet dernier, un appui qui a été confirmé lors de la dernière visite d'État effectuée par M. Macron à Rabat fin octobre.

M. Bourita a en outre rappelé le soutien international grandissant au plan d'autonomie présenté par le Maroc, faisant observer qu'au moins quatre États européens, à savoir la Slovaquie, la Finlande, le Danemark et l'Estonie, ont rejoint les pays soutenant cette initiative en tant que base pour le règlement de ce conflit.

Le nombre de pays membres de l'Union européenne (UE) ayant exprimé leur soutien au plan d'autonomie s'élevait à plus de 20 pays, de même que plus de 113 pays à l'échelle internationale ont apporté leur appui à ce plan, a-t-il précisé.

L'année 2024, a-t-il poursuivi, a

également été marquée par une série de suspensions de la reconnaissance de la pseudo "rasd", les dernières en date étant celles de l'Équateur en octobre et du Panama en novembre, "ce qui confirme que la thèse séparatiste ne cesse de s'estomper", rappelant qu'une cinquantaine de pays ont retiré au cours des deux dernières décennies leur reconnaissance de l'entité fantôme. "Aujourd'hui, il y a seulement 28 pays qui reconnaissent encore la pseudo-rasd", a-t-il précisé.

M. Bourita a par ailleurs relevé que l'année 2024 a été marquée par la tenue de quatre commissions mixtes (Guinée-Bissau, Malawi, Gambie et Zambie) à Laâyoune et Dakhla, soulignant que ces pays africains "ont tous exprimé leur soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris le Sahara marocain, à travers les réunions tenues et les accords de coopération signés à cette occasion".

En outre, le ministre a rappelé que la résolution du Conseil de sécurité, adoptée cette année, "a été un signal fort bien que la composition du Conseil comprend des parties directement concernées par le différend".

Dans ce contexte, la résolution ne préserve pas seulement les acquis du Maroc, mais elle fait ressortir deux éléments essentiels, à savoir la dynamique positive autour de la question du Sahara grâce à la forte impulsion de SM le Roi, et la confirmation par le Conseil de sécurité du fait que "quiconque opte pour les armes et choisit de saper le cessez-le-feu, n'a pas sa place à la table des négociations".

"Sans un strict respect du cessez-le-feu, il n'y aura pas de dialogue, de négociations ou de processus poli-

tique", a-t-il avancé, faisant savoir que le processus politique est mené avec les parties sérieuses et crédibles qui respectent le droit et les accords internationaux.

Ainsi, a-t-il expliqué, le Conseil de sécurité souligne expressément que tout ce qui menace le cessez-le-feu et la sécurité porte atteinte au processus politique lui-même.

M. Bourita a aussi mis l'accent sur la dynamique de l'ouverture de consulats généraux à Laâyoune et à Dakhla en 2024, dont le nombre s'élevait aujourd'hui à 30 consulats,

rappelant que plus de 27 pays ont ouvert des représentations diplomatiques dans les villes de Dakhla et Laâyoune, soit près de 40% des pays de l'Union africaine.

Dans ce cadre, il a fait savoir que depuis trois ou quatre ans, l'Union africaine n'a émis aucune déclaration, rapport ou position sur la question du Sahara marocain qui demeure sous l'égide exclusive des Nations Unies.

Au niveau de l'Union européenne, le ministre a indiqué que "depuis 22 ans et pour la première fois, le Parlement européen a mis fin à l'intergroupe +Sahara occidental+ qui existait lors des quatre derniers mandats du PE", relevant que les grands groupes au sein de l'hémicycle européen ont décidé de suspendre cet intergroupe qui était l'un des instruments de lobbying afin de promouvoir les thèses séparatistes.

Il s'agit d'un "signal fort de l'UE et du Parlement européen qu'aujourd'hui il y a une voie unique tracée par SM le Roi, et qu'il y a une dynamique impulsée par le Souverain dont les résultats sont palpables au niveau tant bilatéral qu'international et européen, se basant sur les projets de développement et le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé en 2016", a-t-il conclu.

La Présidente de l'Assemblée nationale française réitère le soutien de la France à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

La Présidente de l'Assemblée nationale de la République française, Yaël Braun-Pivet, a réitéré, vendredi à Rabat, le soutien de la France à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Mme Braun-Pivet, qui s'exprimait à la Chambre des Représentants à l'occasion du séminaire de clôture du jumelage institutionnel Maroc-Union européenne, a affirmé que la France, forte de ses liens historiques, culturels et stratégiques avec le Maroc, "continuera à soutenir le Royaume face à ses enjeux existentiels", comme celui du Sahara. Elle a ainsi réaffirmé la position de la France qui estime que le présent et l'avenir du Sahara "s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine".

L'Assemblée nationale française prendra toute sa part pour accompagner le développement remarquable de ce territoire, aux côtés des opérateurs et entreprises français, a poursuivi Mme Braun-Pivet.

Elle a, dans ce sens, fait savoir qu'une mission parlementaire pourrait se rendre prochainement au Sahara, notamment pour encourager la conclusion de nouveaux partenariats économiques ou culturels, tous au profit des populations locales.



Le Front pour la défense du droit de grève appelle à une manifestation devant le Parlement ce mardi

Mobilisation sans relâche Contre un projet de loi liberticide

Le projet de loi organique fixant les conditions et les modalités de l'exercice du droit de grève continue de susciter le mécontentement des acteurs politiques et syndicaux au Maroc.

En effet, le Front pour la défense du droit de grève avait réitéré son rejet catégorique de ce projet de loi, tout en décidant de renforcer sa mobilisation face à ce qu'il considère comme une menace contre les acquis sociaux des salariés et des fonctionnaires.

En ce sens, le Front a appelé à une grande mobilisation devant le Parlement, mardi 17 décembre à 12h00, pour protester contre ce projet de loi, invitant toutes les organisations sociales et syndicales à participer massivement à cette manifestation.

Une conférence sera organisée pour analyser les impacts juridiques, économiques et sociaux dudit projet de loi, l'objectif étant de sensibiliser l'opinion publique et de dénoncer les risques que comporte ce projet de loi.

Les composantes du Front dénoncent l'approche unilatérale du gouvernement dans l'élaboration de ce projet, n'ayant pas pris en compte les propositions des organisations syndicales, des acteurs politiques et sociaux, affirmant que ce texte législatif restreint le droit constitutionnel à la grève et s'inscrit en porte-à-faux avec les engagements internationaux du Maroc.

Le Front a salué les Groupes parlementaires et les députés qui ont voté contre ce projet de loi et les encourage à poursuivre leur combat et leur mobilisation contre ce projet au sein de l'institution parlementaire, en particulier dans les commissions compétentes.

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie au Parlement s'est opposé à ce projet de loi, car il estime qu'il «doit être considéré avant tout comme un projet sociétal nécessitant une large consultation à même de parvenir à un consensus, avec l'implication de toutes les parties concernées pour que ladite loi garantisse les intérêts des couches de la société dans son ensemble».

En outre, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a proposé un préambule, mettant l'accent sur la nécessité de faire référence dans ce texte législatif aux dispositions de la Constitution, aux Orientations Royales notamment celles contenues dans le discours de S.M le Roi du 9 octobre 2015 à l'occasion de l'ouverture de la première session de la cinquième année législative de la neuvième législature du Parlement, aux conventions internationales et aux principes des droits humains.

Le Groupe socialiste a également proposé un nouvel article dans lequel il prône que la grève prenne, conformément aux pratiques syndicales à l'échelle internationale et nationale, plusieurs formes de manifestations pacifiques, y compris les sit-in, les grèves solidaire, tournante et perlée.

A rappeler que le Front pour la défense du droit de grève, qui a été constitué récemment, comprend des syndicats, des partis politiques et des associations de défense des droits de l'Homme. Parmi ces acteurs, on retrouve des formations influentes telles que l'USFP et la FDT, qui jouent un rôle moteur dans la mobilisa-

tion contre ce texte.

Les fondateurs de ce Front ont affirmé que la porte reste ouverte à tous les acteurs et forces prêts à s'engager dans son programme militant. Il aspire également à collaborer et à coordonner ses efforts avec toutes les dynamiques sociétales concer-

nées par cette problématique.

Compte tenu du contexte national général dans lequel cette initiative a vu le jour, marqué notamment par une intensification des tensions sociales dues aux politiques publiques menées dans de nombreux domaines et secteurs, ainsi que par les prépa-

ratifs de législations fondamentales censées restructurer le champ social et les droits et libertés, cette initiative vise à élargir son champ d'action coordonné pour inclure d'autres dossiers et enjeux sociétaux, lorsque cela s'avère nécessaire.

Mourad Tabet

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE INDIVIDUELLE

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE A L'AMO CNSS

Une cotisation à partir de

100 dhs / mois

et un plafond annuel de

120.000 dhs / personne







Plus d'informations :

3113

www.mamda-mcma.ma

Omar Hilale : *Le Maroc est le mieux placé pour représenter l'Afrique en tant que membre permanent du Conseil de sécurité*



Le Maroc est le pays le mieux placé et qui dispose de la plus grande "légitimité" pour représenter le continent africain en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, a affirmé, vendredi à Rabat, l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des Nations Unies à New York, Omar Hilale.

Dans une interview avec la MAP, en marge des travaux de la 13^{ème} édition de la Conférence internationale annuelle du Policy Center for the New South (PCNS) "The Atlantic Dialogues", M. Hilale a souligné que le Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a justement cette capacité de représenter le continent et de défendre les causes et les intérêts de l'Afrique.

"Le Royaume est éligible à devenir membre du Conseil de sécurité parce que, tout simplement, le critère fondamental pour devenir membre est de

contribuer à la paix et la sécurité dans le monde notamment en contribuant aux forces de maintien de la paix", a expliqué l'ambassadeur.

A cet égard, il a rappelé que depuis les années 1960, le Maroc a été parmi les pays les plus constants à déployer ses soldats dans le cadre des missions de maintien de la paix de l'ONU dans les quatre coins du monde.

L'ambassadeur marocain a souligné que les Forces Armées Royales ont joué un rôle fondamental notamment en Afrique, grâce à leur connaissance de la culture africaine et de la langue, mais aussi par l'action sociale en faveur des populations et la promotion du dialogue entre les différentes communautés, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi.

L'autre critère pour contribuer à la sécurité internationale est la démocratie, a poursuivi M. Hilale, soulignant que le Royaume, Etat démocratique et

de droit, reste attaché aux valeurs universelles et au respect de la Charte et des principes des Nations Unies. Il s'agit également de la capacité du Royaume à représenter le continent africain et défendre les causes et les intérêts de l'Afrique et de ses pays, a ajouté le diplomate marocain, mettant en exergue la solidarité agissante du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, avec les Etats africains.

Le Maroc est aussi pleinement investi dans la coopération bilatérale et trilatérale, outre ses efforts et initiatives en matière de médiation, a-t-il noté, ajoutant que le rôle et l'action du Royaume dans le domaine de la coopération et de l'assistance humanitaire ont été reconnus et salués par les Nations Unies.

"De ce fait, le Maroc a des atouts qui lui permettent légitimement d'être éligible, le moment venu, à un poste permanent au sein du Conseil de sécurité", a assuré M. Hilale.

Najat Vallaud-Belkacem : *Le Maroc, un acteur clé dans le renouveau du multilatéralisme au niveau mondial*

Le Maroc s'impose sur la scène internationale comme un acteur clé dans le renouveau du multilatéralisme, a soutenu Najat Vallaud-Belkacem, présidente de l'association "France Terre d'Asile".

Dans une interview à la MAP, en marge de la 13^{ème} édition de la conférence internationale annuelle du Policy Center for the New South (PCNS) "The Atlantic Dialogues" à Rabat, Mme Vallaud-Belkacem a souligné le rôle de premier plan joué par le Maroc à plusieurs niveaux en Afrique, à la faveur du modèle de développement socio-économique du Royaume. A cet égard, l'ancienne ministre française de l'Education a mis en avant le niveau de développement économique remarquable et les avancées sociétales notables, à l'instar de la dernière réforme constitutionnelle et celle du Code de la famille.

Evoquant les Marocains résidant à l'étranger, elle a noté que le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger est une structure avant-gardiste visant à "maintenir des liens, valoriser et faire rayonner les Marocains du monde".

"Ce que j'ai constaté récemment, c'est que de plus en plus de Marocains résidant à l'étranger décident

de revenir s'installer au Maroc", a fait observer Mme Vallaud-Belkacem. "Ceci montre l'évolution du pays, son rayonnement et la place de plus en plus importante qu'il occupe à l'international."

Elle a relevé, dans ce sens, qu'il existe "un double phénomène", à savoir d'une part les Marocains installés à l'étranger qui décident de revenir au Maroc, et d'autre part, les Marocains nés dans le Royaume et partis à l'étranger.

Ces derniers, a-t-elle expliqué, occupent des "fonctions impressionnantes" un peu partout dans le monde, notamment dans les domaines scientifiques de pointe aux Etats-Unis, au Canada, en Europe et ailleurs. A l'échelle globale, elle a fait observer qu'une révision des règles qui ont jusqu'à présent prévalu est en cours, notamment en matière de commerce mondial, de financement du développement et de lutte contre le changement climatique.

"Ces règles étaient souvent dominées par le Nord, et il est toujours bienvenu qu'un acteur du Sud, comme le Maroc, parvienne à jouer un rôle équivalent aux acteurs du Nord et devienne ainsi un ambassadeur du Sud", a fait prévaloir Mme Vallaud-Belkacem.



"The Atlantic Dialogues"

Des experts plaident pour de nouveaux mécanismes de coopération en matière de sécurité

Des participants à un panel sur le thème "Le Paradigme de la sécurité régionale: De la mer Rouge à l'Atlantique" ont souligné, samedi à Rabat, l'intérêt de réformer les cadres de sécurité existants et de mettre en place de nouveaux mécanismes de coopération multilatérale.

Lors de ce panel, organisé dans le cadre de la 13^{ème} édition de la conférence internationale annuelle du Policy Center for the New South (PCNS) "The Atlantic Dialogues", les intervenants ont relevé l'évolution rapide et com-

plexe des dynamiques sécuritaires au niveau régional. Pour Daniel Vajdich, président du cabinet de conseil américain "Yorktown Solutions", la fragmentation des rapports de force est le phénomène le plus marquant de ces dernières décennies, notamment en Afrique atlantique.

Bien que les États-Unis aient connu un moment de domination mondiale, cette hégémonie n'a pas pu empêcher l'émergence de nouvelles dynamiques de fragmentation, amplifiées par l'émergence d'autres puissances et des choix de politique étrangère amé-

ricaine, a-t-il relevé.

De son côté, le ministre sénégalais des Forces armées, le général Birame Diop, a mis en lumière les dynamiques géopolitiques en Afrique, soulignant l'importance de considérer la sécurité régionale comme un élément d'un ensemble plus large.

Il a ainsi insisté sur la nécessité d'une approche solidaire, englobant non seulement la sécurité internationale, mais aussi nationale et locale, en prenant en compte les divers enjeux propres à chaque région du continent.

Pour sa part, le directeur de

l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), Pascal Boniface, a mis en évidence la dualité entre fragmentation et mondialisation, un phénomène qui touche de plus en plus l'Afrique.

Autrefois considérée comme une région relativement isolée de la mondialisation, l'Afrique attire aujourd'hui une diversité d'acteurs extérieurs, a expliqué le chercheur français, ajoutant que cette mondialisation, couplée au phénomène de fragmentation, engendre une instabilité croissante, exacerbée par la crise du multilatéralisme.

L'édition 2024 des "Atlantic Dialogues" (12-14 décembre) a porté sur une variété de sujets d'ordre économique et géopolitique, reflétant les mutations d'un Atlantique élargi et mieux intégré, à travers des panels, des tables rondes et d'autres sessions collaboratives.

Les débats se sont articulés, notamment, autour de la diplomatie culturelle, le paradigme de la sécurité régionale, les infrastructures intelligentes et la régulation de l'intelligence artificielle, ainsi que d'autres enjeux mondiaux.

Rapport annuel 2023-2024 de la Cour des comptes

Urgence de prévoir des marges supplémentaires face aux circonstances exceptionnelles

La Cour des comptes a souligné l'urgence de prévoir des marges supplémentaires pour faire face aux situations d'urgence et aux circonstances exceptionnelles, dont la fréquence a considérablement augmenté ces dernières années.

Dans son Rapport annuel 2023-2024, la Cour des comptes affirme que l'accentuation du problème du stress hydrique et les investissements importants et urgents requis pour l'atténuer, ont conduit au lancement du Programme national d'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation, couvrant la période 2020-2027, et doté d'un budget de 143 milliards de dirhams (MMDH). En outre, les grandes réformes engagées par le Royaume se poursuivent, notamment la réforme du système de protection sociale dont le coût devrait, selon les dernières estimations du ministère de l'Économie et des Finances, atteindre 53,5 MMDH, en rythme normal, à l'horizon 2026.

De plus, le plan de reconstruction consécutif au séisme d'Al Haouza a constitué un défi supplémentaire, car exigeant d'importantes ressources pour financer le programme de réhabilitation des infrastructures et de l'habitat ainsi que pour aider la population sinistrée. Par ailleurs, l'organisation prochaine par le Maroc de grandes manifestations sportives requiert la mobilisation d'importantes ressources pour financer les investissements majeurs nécessaires à la mise à niveau des infrastructures sportives, touristiques, de communication et de transport.

Tous ces facteurs sont de nature à augmenter la pression sur les finances publiques et à poser des défis réels à l'atteinte des objectifs fixés, notamment dans le cadre de la programmation budgétaire triennale, qui envisage un retour progressif à l'équilibre des finances publiques. Sachant que l'atteinte de cet objectif demeure liée aux performances économiques, notamment en termes de croissance du produit intérieur brut et de son impact sur les ressources de l'État.

A cet égard, la Cour a relevé que les ressources, notamment les recettes fiscales, ont connu une croissance significative, avec une augmentation de 11,7% en 2024 (jusqu'à fin août) par rapport à la même période en 2023, en raison, principalement, de la réforme fiscale initiée à partir de 2022, en plus d'autres facteurs tels que le taux d'inflation élevé ayant impacté les recettes douanières en particulier.

De même, la réforme enclenchée dans le secteur des établissements et entreprises publiques (EEP) ainsi que celle du système d'investissement, sont de nature à atténuer la pression sur les finances publiques. En effet, la réforme des EEP favoriserait la réduction des transferts du budget de l'État au profit de ces derniers, dont le montant a atteint 65 MMDH en 2023 face à des contributions au budget de l'État, qui n'ont pas dépassé les 16,8 MMDH au titre de la même année. En outre, l'augmentation de la part de l'investissement privé, que vise la réforme de l'investissement, réduirait la charge que constitue l'investissement public, en plus des recettes fiscales qu'il pourrait générer.

Les réformes, précitées, peuvent ainsi of-



frir des marges budgétaires intéressantes pour répondre aux besoins de financement. Néanmoins, pour atteindre cet objectif, il s'avère crucial d'accélérer la mise en œuvre de ces réformes pour mobiliser les ressources nécessaires à temps, ainsi que pour établir des sources de financement stables et chercher d'autres solutions novatrices de financement pour réduire les pressions sur les finances publiques.

En relation avec les risques potentiels auxquels les finances publiques pourraient être confrontées à moyen et long termes, la Cour réaffirme la nécessité urgente d'engager et d'accélérer la réforme du système de retraite, afin de préserver sa viabilité, tout en attirant l'attention sur la situation préoccupante de la Caisse marocaine de retraite, qui a enregistré une baisse de ses fonds de réserve, avec déficit technique de 9,8 MMDH en 2023, et qui pourraient connaître un épuisement total à l'horizon 2028, selon les données du ministère de l'Économie et des Finances.

Concernant l'évaluation de la gestion de la programmation des dépenses du budget de l'État (Budget général, comptes spéciaux du Trésor et services de l'État gérés de manière autonome), elle s'est focalisée sur l'appréciation de la phase de la programmation et de la planification budgétaire des dépenses publiques. Avec l'accroissement des investissements, il devient essentiel de mettre en place des mécanismes formalisés et unifiés pour le choix des projets, leur suivi ainsi que leur évaluation, tant à priori qu'à posteriori. Par ailleurs, la démarche de performance nécessite une mise en œuvre efficace, d'autant plus que 50% des indicateurs utilisés restent des indicateurs de moyens.

Dans ce cadre, la Cour a recommandé d'œuvrer à la maîtrise des dépenses obligatoires, notamment, celles du personnel, de la dette du trésor et de la charge de la compensation. De même, il convient d'œuvrer à l'amélioration des prévisions budgétaires au niveau de la Programmation budgétaire triennale en vue de rehausser la qualité des pré-

visions, ainsi que d'encadrer les règles relatives au recours aux crédits supplémentaires et au gel des investissements en précisant les conditions de recours à leur utilisation. La Cour a recommandé, également, d'instaurer une formalisation adéquate des échanges entre les différents acteurs de la programmation budgétaire et de clarifier le rôle de chacun d'entre eux en le précisant davantage au niveau de la charte de gestion prévue par la circulaire du Chef du gouvernement relative au rôle et aux attributions du responsable de programme ainsi que de renforcer l'implémentation de la démarche de performance à travers notamment le contrôle de gestion, la disponibilité des données de qualité et la mise en connexion des systèmes d'information sécurisés.

Enfin, la Cour a recommandé d'améliorer la programmation des dépenses d'investissement à travers une plus grande maîtrise des reports de crédits, ainsi que l'estimation systématique des charges récurrentes des projets d'investissement pour leur prise en compte dans la programmation et la budgétisation.

Sur un autre plan, s'agissant de la certification des comptes de l'État, les efforts se sont poursuivis aussi bien au niveau des entités chargées de la tenue de la comptabilité, qu'au niveau de la Cour des comptes. Celle-ci a pris plusieurs initiatives depuis 2017 et a réalisé un ensemble de travaux en partenariat avec la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), en sa qualité de producteur des comptes, ainsi qu'avec les autres intervenants en matière de tenue de la comptabilité de l'État, afin de pouvoir mener la mission de certification dans de bonnes conditions conformément aux normes professionnelles et dans des délais raisonnables.

Par ailleurs, la Cour a rappelé à plusieurs reprises, notamment dans ses rapports annuels et dans ses rapports relatifs à l'exécution de la loi de finances, ses initiatives entreprises pour réussir ce chantier ainsi que l'approche basée sur l'accompagnement et la progressivité qu'elle a adoptée en tenant compte des

défis et des contraintes liés à la tenue de la comptabilité générale. Elle a également attiré l'attention sur la nécessité d'une forte implication de tous les intervenants dans ce chantier (ordonnateurs, TGR, comptables publics, ...) ainsi que le besoin de développer le travail en commun entre ces acteurs afin d'assurer les conditions nécessaires à son succès et dépasser les contraintes qui compromettent la réalisation de la mission de certification des comptes de l'État au titre des exercices 2020, 2021 et 2022.

Il est à noter que, dans le cadre de la production des comptes, la Cour a reçu de la TGR le 5 septembre 2023, le grand livre des exercices 2020 et 2021, complétant les éléments précédemment communiqués des deux comptes généraux de l'État pour les mêmes exercices produits respectivement le 27 mai 2022 et le 23 février 2023. La Cour a également reçu le 21 mars 2024 les premiers éléments du compte général de l'État au titre de l'exercice 2022, accompagnés de certains documents récapitulatifs. Ainsi, les premiers travaux de certification des comptes de l'État au titre de l'exercice 2020 (y compris les soldes d'ouverture) et l'exercice 2021 ont pu démarrer, à partir du 13 décembre 2023.

Si cette étape du processus de certification des comptes de l'État a enregistré quelques points positifs, matérialisés principalement par les progrès enregistrés au niveau des informations et documents communiqués par la TGR, certaines contraintes impactent toujours l'avancement normal de la mission. Il convient de noter que pour évoluer progressivement vers des délais raisonnables de certification des comptes de l'État conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques en la matière, il est important de mettre en place un système de contrôle interne efficace et des procédures d'échange et d'accès continu aux informations et aux données en toute sécurité et en temps opportun auprès de la TGR, des comptables publics et des ordonnateurs concernés.

Le Parlement arabe salue le rôle prépondérant de SM le Roi, Président du Comité Al Qods, dans la défense de la cause palestinienne

Le Parlement arabe a salué, samedi au Caire, le rôle prépondérant et les efforts soutenus de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, dans la défense de la cause palestinienne. Dans une résolution sur la situation dans les territoires palestiniens occupés issue de la deuxième séance plénière de la première session de la quatrième législature, le Parlement arabe a mis l'accent également sur l'action de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif relevant du Comité Al Qods et ses efforts en faveur de la préservation de l'identité de la Ville Sainte et de son statut légal, et du soutien à la résistance de ses habitants. Il a également réitéré que la résolution de la question palestinienne constitue la voie appropriée vers l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le monde.

Par ailleurs, le Parlement arabe a appelé à conjuguer les efforts pour appuyer l'admission de l'État de Palestine en tant que membre à part entière de l'Organisation des Nations unies et pour mettre en œuvre les solutions à deux États, conformément aux références convenues internationalement pour l'établissement d'un



État palestinien indépendant et souverain, avec Al-Qods pour capitale.

L'Institution a, en outre, salué les efforts arabes et internationaux appelant à un arrêt immédiat et urgent de l'agression à Gaza, à un cessez-le feu, et au règlement du conflit dans la région conformément

aux conventions internationales en vigueur. La deuxième séance plénière de la première session de la quatrième législature du Parlement arabe, qui a été présidée par Mohamed Ahmed Al Yamahi, président du Parlement arabe, a abordé les derniers développements dans divers

domaines politiques, sécuritaires, sociaux, juridiques et des droits de l'Homme dans la région arabe.

Elle a aussi examiné le rapport de la première réunion du Comité pour la Palestine, qui s'inscrit dans le cadre de l'attention particulière que le Parlement arabe accorde à la question palestinienne.

Les présidents des quatre commissions permanentes du Parlement arabe ont également présenté les rapports des commissions. Il s'agit de la Commission des affaires étrangères, politiques et de la sécurité nationale, la Commission des affaires économiques et financières, la Commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'Homme, et la Commission des affaires sociales, de l'éducation et de la culture, de la femme et de la jeunesse.

Le Maroc a été représenté à cette session par Mohamed El Bakkouri, président de la Commission économique du Parlement arabe, Khadija Hajoubi, vice-présidente de la Commission des affaires sociales, de l'éducation et de la culture, de la femme et de la jeunesse, et Mohamed Lahmouch, membre de la Commission politique.

Chambre des représentants

Clôture du projet de jumelage institutionnel Maroc-Union européenne

Le séminaire de clôture du projet de jumelage institutionnel Maroc-Union européenne s'est achevé, vendredi à Rabat, sous la co-présidence de M. Rachid Talbi Alami, président de la Chambre des représentants, et Mme Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale de la République française. Cette rencontre a été l'occasion de dresser le bilan de ce projet ambitieux, tout en mettant en avant la qualité des relations de coopération entre la Chambre des représentants, l'Union européenne et les partenaires du jumelage.

Le séminaire de clôture de ce projet a constitué un moment politique majeur, reflétant le caractère stratégique, historique et multidimensionnel de la relation particulière entre le Maroc et l'Union européenne. Il a également été l'occasion de tracer les perspectives de coopération future.

S'exprimant à cette occasion, M. Talbi Alami a souligné que le projet de jumelage a porté sur des questions d'actualité relatives au renforcement de la gouvernance parlementaire et de la démocratie, ayant pour ambition de produire des documents durables, tels que des guides pratiques, des analyses et des diagnostics des pratiques des huit institutions partenaires.

Il a noté que l'un des atouts majeurs de ce projet réside dans le traitement des problématiques identifiées initialement par les do-

cuments de jumelage, selon une méthodologie comparée (Benchmarking), tenant compte des pratiques propres à chaque pays partenaire. Cette approche a permis d'enrichir les échanges entre les experts et les fonctionnaires dans le cadre du projet et de produire des documents synthétisant une réflexion collective et des visions de diverses écoles parlementaires, a-t-il expliqué.

Le Président de la Chambre des représentants a également précisé que le projet a également couvert de nouvelles compétences et problématiques dans les pratiques parlementaires, telles que l'évaluation des politiques publiques, aussi bien ex ante qu'ex post, l'évaluation de l'application des lois et les études d'impact, notamment l'identification de l'impact des législations et des politiques publiques sur les sociétés.

Ces compétences et fonctions, intrinsèquement liées, conditionnent l'efficacité de l'exercice des prérogatives traditionnelles des parlements, à savoir la législation et le contrôle de l'action du gouvernement, a-t-il relevé.

M. Talbi Alami a souligné que l'égalité entre les femmes et les hommes dans les institutions élues a également été une composante essentielle du projet de jumelage, en veillant à l'échange d'expériences et à la connaissance mutuelle des pratiques facilitant l'accès des femmes aux postes décision-

nels, tant représentatifs qu'exécutifs.

Par ailleurs, il a réitéré la disposition de la Chambre des Représentants du Maroc à s'engager dans tous les projets de partage et à explorer de nouvelles perspectives de partenariat parlementaire axées sur des thématiques innovantes, afin d'accompagner le rôle des parlements face aux défis auxquels leurs pays et la communauté internationale sont confrontés.

De son côté, le chef adjoint de la délégation de l'Union européenne au Maroc, Daniele Dotto, s'est félicité du bilan positif du projet de jumelage ainsi que de la qualité du travail accompli par la Chambre des représentants et les parlements partenaires pour la réussite de ce projet.

Il a souligné que ce projet a permis aux parlements de l'UE et à la Chambre des représentants d'échanger leurs expériences et de tirer profit mutuellement de cet échange fructueux, faisant part de la volonté de l'Union européenne de poursuivre cette collaboration à l'avenir et de renforcer et promouvoir le partenariat avec le Maroc.

Pour leur part, les représentants des parlements partenaires du projet de jumelage se sont félicités des résultats accomplis au cours des dernières années ainsi que de la qualité des relations de coopération unissant le Maroc et l'Union européenne.

Ils ont également souligné l'im-

portance pour la Chambre des représentants et les parlements européens partenaires du projet de rester unis afin de faire face aux défis communs, tout en veillant à tirer parti des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans l'action parlementaire.

Ce programme, intégralement financé par l'Union européenne et géré avec l'appui de la direction du Trésor et des Finances extérieures relevant du ministère de l'Économie et des Finances, a réuni pendant 32 mois (29 avril 2022 - 28 décembre 2024) la Chambre des représentants et un consortium formé par l'Assemblée nationale française, partenaire senior, la Chambre des députés tchèque et la Chambre des représentants belge (partenaires juniors), avec le soutien des assemblées de quatre autres États membres, à savoir l'Italie, la Grèce, la Hongrie et le Portugal.

Ce jumelage s'inscrit dans le cadre plus général de l'appui au Parlement marocain en coordination avec d'autres initiatives en cours, notamment le jumelage avec la Chambre des conseillers et le programme mis en œuvre par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au profit des deux Chambres, également financés par l'Union européenne.

"En reconnaissant leur contribution essentielle à la cohésion sociale et au progrès collectif, nous devons leur garantir des conditions

de vie dignes et une reconnaissance sincère et pérenne", a-t-il affirmé.

Et de préciser que ce colloque se veut une opportunité de revisiter les paradigmes de solidarité intergénérationnelle et de protection sociale notamment, tout en anticipant les mutations nécessaires pour une société plus équitable et inclusive.

Agnès Buzyn, ancienne ministre française des Solidarités et de la Santé a, quant à elle, souligné l'importance de croiser les expériences sur la thématique du colloque afin d'enrichir la réflexion. Elle a, par ailleurs, noté que l'isolement, qui affecte de nombreuses personnes âgées à travers le monde et en France en particulier, devrait faire l'objet d'une politique publique.

D'après elle, il est également nécessaire d'"adapter les systèmes de santé et les systèmes de solidarité, se rapprocher des gens âgés, immobiles, éventuellement seuls, et prendre en charge les maladies non pas aiguës qui se traitent en trois jours, mais chroniques sur des années, avec la nécessité d'organiser autour d'eux une prise en charge pluriprofessionnelle". L'ouverture de cet événement s'est déroulée en présence d'un parterre de personnalités de divers horizons, dont des diplomates, des experts nationaux et internationaux, des acteurs associatifs et des membres de la communauté marocaine résidant en France.

Conférence à Tanger sur l'IA, ses opportunités et défis pour la souveraineté et les ressources

Les opportunités liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et les risques qu'elle comporte ont été au centre d'une conférence scientifique, organisée samedi à Tanger, sous le thème "L'intelligence artificielle, identité, souveraineté et ressources naturelles : risques et opportunités".

Organisée par l'Association marocaine des lauréats des universités et instituts ex-soviétiques (AMLUIS) - section Rabat, en partenariat avec la Maison de la Presse et la Maison russe, cette conférence scientifique vise à mettre en lumière les opportunités liées à l'intelligence artificielle (IA), dont la gouvernance efficace des ressources naturelles, mais également les risques liés à l'IA, notamment les questions de cybersécurité et d'anonymat.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'AMLUIS - section Rabat, Driss Anwar, a relevé que cette conférence s'inscrit dans le cadre de la programmation annuelle de l'association et coïncide avec le 47^e anniversaire de sa création, ajoutant que cette rencontre constitue une opportunité de réflexion et d'échange sur des thématiques d'actualité, notamment l'essor de l'intelligence artificielle (IA).

M. Anwar a mis en avant l'importance cruciale pour le Maroc de saisir les opportunités offertes par l'intelligence artificielle, en particulier pour améliorer la gestion des ressources naturelles, soulignant que l'IA peut devenir un levier stratégique pour le développement économique et envi-



ronnemental du Royaume, à condition de disposer d'une vision nationale claire et d'infrastructures adaptées.

Il a également appelé à un encadrement rigoureux de l'utilisation de cette nouvelle technologie, notamment à travers un cadre législatif à même de protéger les données personnelles et d'assurer une cybersécurité, en vue d'éviter toute dérive liée à l'IA.

De son côté, le président de la Maison de la Presse, Said Kobrite, a indiqué que l'examen des enjeux liés à la souveraineté et à l'identité culturelle devient primordial face aux opportu-

nités et aux menaces engendrées par les avancées scientifiques et technologiques, en particulier l'intelligence artificielle (IA).

Cette conférence vise à éclairer les dynamiques internationales actuelles et l'impact croissant de l'IA, tout en posant les bases d'une réflexion sur les actions à entreprendre pour exploiter cette technologie, a-t-il poursuivi, notant que le Royaume a l'opportunité d'en tirer parti, à condition de préserver son identité et sa souveraineté, notamment en matière de gestion et de protection des données.

Pour sa part, le directeur de la Maison russe à Rabat, Alexandre Sen, a mis en avant le potentiel de l'IA qui permet de déléguer les tâches redondantes, utilisant l'exemple de son pays qui a commencé en 2024, à utiliser l'IA dans le traitement des données, dossiers et demandes, réduisant ostensiblement le temps nécessaire pour ces actions.

Cette conférence a également abordé diverses thématiques liées à l'utilisation de l'IA, notamment la gestion de l'approvisionnement en eau potable, ainsi que la gestion et prospection des hydrocarbures au Maroc.

Les décès au Centre hospitalier Moulay Youssef à Rabat n'étaient pas dus à une panne technique

Les décès enregistrés au Centre hospitalier Moulay Youssef à Rabat n'étaient pas dus à une panne technique, selon les résultats d'une enquête menée par le ministère de la Santé et de la Protection sociale, révélés samedi.

Suite à ce qui a été relayé concernant la mort de quatre patients au Centre hospitalier Moulay Youssef à Rabat, coïncidant avec une panne technique survenue au niveau des canaux d'alimentation en oxygène, une commission de l'Inspection générale du ministère a été dépêchée d'urgence à cet établissement de santé pour enquêter sur les circonstances de ces décès, indique le ministère dans une mise au point.

Contrairement à ce qui a circulé à ce sujet, deux décès ont été enregistrés le mardi 10 décembre 2024, le premier après deux heures et demie après la panne, tandis que le deuxième décès est survenu plus de quatre heures plus tard. Le rapport a confirmé que leurs décès n'étaient pas liés à la panne technique, mais plutôt à des complications de leur maladie suite à laquelle ils ont été admis au service de réanimation pendant plus de 14 et 4 jours, respectivement.

Le rapport de la commission, composée de responsables de l'administration centrale,

de médecins spécialisés en réanimation et en anesthésie, et de techniciens spécialisés dans la maintenance des équipements, précise que le service de réanimation du Centre hospitalier Moulay Youssef de Rabat a connu une panne technique soudaine liée aux canaux d'alimentation en oxygène le mardi 10 décembre 2024 à 10h40.

Il ne s'agit pas ainsi d'un manque d'oxygène ou d'une coupure de courant électrique à l'hôpital, contrairement à ce qui a été relayé à ce sujet, ajoute la même source, notant qu'au bout d'une quarantaine de minutes, les canaux d'alimentation en oxygène ont recommencé à fonctionner de manière normale.

Malgré cette panne soudaine, tous les patients du service concerné ont continué à être alimentés en oxygène grâce à l'utilisation de bouteilles d'oxygène mobiles, ce qui a permis d'assurer la continuité du traitement pour tous les patients.

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale exprime ses condoléances aux familles des défunts et réitère son engagement à fournir des services de santé de qualité aux citoyens et à informer le public de tout développement dans cette affaire, conclut la même source.

Un colloque international à Paris explore les difficultés rencontrées par les personnes âgées immigrées

Les difficultés rencontrées par les personnes âgées immigrées, une population "fragile" et souvent "isolée", dans leurs sociétés d'accueil, ont été au centre d'un colloque international, organisé, vendredi soir, à la Maison du Maroc à Paris.

Réunissant des experts marocains et étrangers, ce colloque de deux jours, placé sous le thème "Les aînés entre pays d'accueil et pays d'origine: Santé et bien-être, mobilité, dynamisme, politiques publiques... et regards sur le futur", a exploré des pistes pour permettre à cette frange de la population un vieillissement "harmonieux" et "digne", tant dans les pays d'accueil que d'origine. S'exprimant à l'ouverture de cet événement, la Consule générale du Royaume à Paris, Nada Bakkali Hassani, s'est félicitée de l'organisation de ce colloque qui aborde des thématiques "cruciales" touchant plusieurs disciplines notamment la médecine, la sociologie, la psychologie etc.

La diplomate a, en outre, insisté sur l'importance de traiter la problématique des "décès isolés" parmi les immigrés âgés marocains, un phénomène de plus en plus "fréquent" et "alarmant", ajoutant que cette rencontre constitue une occasion pour réfléchir collectivement et proposer des solu-

tions adaptées. De son côté, Imad El Hafidi, président de l'Alliance euro-marocaine de gériatrie et de gérontologie (A2G), initiatrice de l'événement, en partenariat avec le Consulat général du Maroc à Paris, a indiqué que les aînés des deux rives sont une population fragile et vulnérable qui souffre de difficultés spécifiques qui nécessitent des réponses rapides et appropriées.

La prise en charge des aînés, a-t-il dit, doit s'appuyer sur "un modèle médico-psycho-social spécifique", prenant en compte tous les aspects de leurs problématiques.

Et de souligner que ce colloque se veut une plateforme d'échange entre experts marocains et internationaux, pour réfléchir aux défis des aînés, mais également pour élaborer un "plaidoyer pro domo" des aînés des deux rives, qui sera soumis aux autorités pour sensibiliser et agir.

Pour sa part, le directeur de la Fondation "Maison du Maroc" à Paris, Moha Taourirte, a indiqué que les aînés, véritables dépositaires de notre mémoire collective et transmetteurs de savoirs, incarnent une richesse inestimable, faite d'expérience et de sagesse, qui éclaire les générations futures dans la construction d'un avenir solidaire.



Une semaine après la chute d'Assad, les Syriens veulent tourner la page



Images de prisonniers torturés et témoignages sur la terreur: la chute il y a une semaine de Bachar al-Assad a mis à nu la répression implacable du pouvoir en Syrie, alors que les nouvelles autorités s'emploient à rassurer en promettant un Etat de droit.

"Libre", "on n'a plus peur", "cauchemar fini", des déclarations de Syriens euphoriques qui reviennent après le renversement de M. Assad, chassé du pouvoir par une coalition de factions rebelles emmenées par le groupe radical islamiste Hayat Tahrir al-Sham (HTS).

Pendant plusieurs jours, des scènes de liesse ont éclaté dans différentes villes de Syrie et parmi les Syriens de la diaspora, après que des millions de Syriens ont fui la guerre.

Les statues de Bachar al-Assad et de son père Hafez, dont la famille a dirigé le pays pendant 50 ans, sont détruites dans plusieurs cités. Son palais et sa résidence à Damas sont saccagés. "Il vivait dans le luxe pendant qu'on souffrait", s'exclame un Syrien.

Le 8 décembre, la coalition rebelle entre à Damas et annonce le renversement du pouvoir, après une offensive surprise et fulgurante qui lui a permis de s'emparer de la grande partie du pays en 11 jours. Lâché par ses proches alliés, l'Iran et la Russie, M. Assad fuit à Moscou et son armée est défaits.

Dirigé par Abou Mohammad al-Jolani, HTS affirme avoir rompu avec le jihadisme mais reste classé "terroriste" par plusieurs capitales occidentales, dont Washington.

Le nouveau Premier ministre chargé de la transition, Mohammad al-Bachir, a promis un Etat de droit face aux inquiétudes

de la communauté internationale qui attend de voir comment les autorités musulmanes sunnites à Damas vont traiter les minorités du pays multiethnique et multiconfessionnel.

Chaque jour qui passe depuis une semaine donne lieu à des découvertes macabres, témoignage des pires exactions du pouvoir déchu.

A mesure de leur progression et de la prise de villes, les rebelles ont ouvert les prisons et libéré les détenus, parfois des sous-sols ou de derrière des murs.

Des milliers de personnes se sont ruées vers les prisons, commissariats, centres de renseignement et centres militaires dans le pays, à la recherche d'informations sur leurs proches disparus.

Le journaliste Mohammed Darwich, 34 ans, est retourné dans le centre de détention "branche de Palestine", géré par les services de renseignement à Damas, où il a été détenu 120 jours.

Il se souvient de ce jeune homme turc devenu "fou" par la pluie de coups qui s'abattaient sur lui. "Cette cellule a été témoin de tellement de tragédies", dit-il à l'AFP.

Mehmet Ertürk a aussi passé une partie de ses 21 années de détention en Syrie dans la "branche de Palestine".

"Nos os sortaient de la chair lorsqu'ils nous frappaient les poignets à coups de marteau", raconte ce Turc de 53 ans, rentré dans son pays après sa libération. "Ils ont aussi versé de l'eau bouillante sur le cou d'un codétenu".

Pendant les célébrations, les langues commencent à se délier. "La peur a disparu", se réjouit à Damas Lina al-Istaz, une fonctionnaire de 57 ans.

"Les Assad père et fils nous ont opprimés mais nous avons libéré notre pays de l'injustice", s'enthousiasme à Alep (nord) un policier de 47 ans.

"Nous avons été séparés pendant plus de 40 ans. Aujourd'hui, nous sommes venus pour faire la fête à Damas, car celui qui nous a séparés est parti", dit Susan Soliman, de Tartous (ouest).

La chute de M. Assad, mis au ban par une grande partie de la communauté internationale après le début de la guerre en 2011, a été saluée par de nombreux pays.

Le secrétaire d'Etat Antony Blinken a affirmé samedi que les Etats-Unis avaient établi un contact direct avec HTS et "d'autres parties". Il a précisé que ce contact faisait notamment partie des efforts visant à localiser Austin Tice, un journaliste américain enlevé en 2012 en Syrie.

Après plusieurs jours d'euphorie, les Syriens ont repris leur vie normale en espérant que les malheurs des dernières décennies restent derrière eux.

"Il faut qu'on relance rapidement l'activité dans le souk", affirme Amjad Sandouq, un commerçant du célèbre souk Hamidiyé

dans le vieux Damas. "Le régime est tombé, mais l'Etat n'est pas tombé, grâce à Dieu".

Dimanche, des dizaines d'élèves, en uniforme, ont repris le chemin de l'école à Damas, pour la première fois depuis la chute de M. Assad.

Selon un employé d'une école publique, le taux de fréquentation dimanche "ne dépasse pas les 30%", mais "les chiffres devraient augmenter progressivement".

Commerces et entreprises ont aussi rouvert. Une dizaine de personnes font la queue devant une boulangerie. Sur les trottoirs, des vendeurs ambulants proposent des bidons d'essence aux habitants alors que les coupures de courant sont fréquentes.

Meurtri par près de 14 ans de guerre dévastatrice déclenchée par la répression de manifestations prodémocratie, le pays est confronté à une économie en lambeaux et à des sanctions internationales.

Sans oublier les ingérences étrangères et un bilan humain très lourd: un demi-million de morts et six millions de Syriens en fuite.

L'émissaire de l'ONU à Damas

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, est arrivé dimanche à Damas, a indiqué sa porte-parole, sans dévoiler son programme.

"Il vient d'arriver" et "devrait parler à son arrivée", a déclaré Jenifer Fenton à l'AFP, sans toutefois préciser s'il allait rencontrer Abou Mouhammad al-Jolani, le chef de la coalition armée dominée par des islamistes qui a pris le pouvoir en Syrie.

M. Pedersen a appelé ces derniers jours à la mise en place d'une transition "inclusive" pour éviter une "nouvelle guerre civile" en Syrie.

En Jordanie, pays voisin de la Syrie, il a participé samedi à des discussions réunissant des diplomates américains, arabes, européens et turcs, qui ont convenu que le processus de transition doit "être dirigé (...) par les Syriens eux-mêmes et aboutir à un gouvernement inclusif, non sectaire et représentatif", selon un communiqué conjoint.

Le cyclone Chido a fait au moins 14 morts à Mayotte

Les secours s'activent dans un "décor apocalyptique"

"Un décor apocalyptique": Mayotte recense dimanche les énormes dégâts semés la veille par le cyclone Chido, qui a fait au moins 14 morts dans le département le plus pauvre de France, où les secours s'organisent.

Selon un bilan très provisoire, ce cyclone tropical d'une intensité exceptionnelle a fait au moins 14 morts dans le petit archipel de l'océan Indien, a indiqué dimanche matin à l'AFP une source sécuritaire.

D'après le maire de Mamoudzou Abdilwahedou Soumaila interrogé par l'AFP, neuf personnes blessées ont été prises en charge au Centre hospitalier de Mayotte (CHM) en urgence absolue, et 246 en urgence relative.

"L'hôpital est touché, les écoles sont touchées. Des maisons sont totalement dévastées. Le phénomène n'a rien épargné sur son passage", a-t-il décrit.

Avec des rafales observées à plus de 220 km/h, le cyclone Chido est le plus intense à frapper le territoire ultra-marin depuis plus de 90 ans, selon Météo France.

Des vents d'une extrême violence ont ravagé l'archipel avec des cases anéanties, des toits envolés, des poteaux électriques à terre, des arbres déracinés... L'habitat précaire, qui concerne au moins un tiers de la population de l'archipel à 320.000 habitants, est "complètement détruit", selon le ministre de l'Intérieur démissionnaire Bruno Retailleau.

Ibrahim, un habitant de Mayotte joint par l'AFP, a tenté de rejoindre l'ouest de l'île principale dimanche matin en déblayant les axes au fur et à mesure dans "un décor apocalyptique".

"Même les plus grosses entreprises ont eu des dégâts", a-t-il rapporté.

Bruno Retailleau a estimé samedi soir à la sortie d'une réunion interministérielle de crise qu'il faudrait "sans doute des jours" pour "affiner" le bilan humain. Mais "nous craignons qu'il soit lourd", a-t-il prévenu, parlant d'une "situation dramatique".



Il est attendu sur place lundi en compagnie de son homologue des Outre-mer François-Noël Buffet.

Les remontées d'informations sont pour l'heure très parcellaires avec une population confinée chez elle, en état de sidération, privée d'eau et d'électricité, et vivant en partie dans des bidonvilles, a fait valoir à l'AFP une source proche du dossier.

Dans un contexte de communications très difficiles, le décompte du bilan humain exact est encore compliquée par la tradition musulmane d'une grande partie de la population mahoraise, qui devrait enterrer ses morts dans la journée conformément aux préceptes de l'islam, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

Dans ces conditions, le préfet, qui recense officiellement onze morts passés par l'hôpital ou des bâtiments publics, a fait appel à des associations pour compléter les remontées d'in-

formations. Pour coordonner l'action des secours, le préfet de La Réunion, en charge de la zone de défense et de sécurité du sud de l'océan Indien, a tenu dimanche matin une réunion de gestion de crise.

A partir du début de la semaine, 162 militaires de la sécurité civile et sapeurs-pompiers de l'Hexagone vont venir renforcer les 110 prépositionnés dans l'archipel depuis vendredi.

Des rotations aériennes et maritimes sont opérationnelles dès dimanche pour acheminer des personnels médicaux et du matériel. "Le recensement des besoins des services de secours et des populations se poursuit afin d'organiser les rotations, aussi longtemps que nécessaire", indique la préfecture de zone de défense dans un communiqué.

Selon les explications à l'AFP de François Gourand, prévisionniste à Météo-France, le cyclone Chido est "exceptionnel" car il a directe-

ment frappé l'archipel, tandis que sa puissance a été dopée par des eaux particulièrement chaudes dans l'océan Indien liées au changement climatique.

Le niveau d'alerte a été abaissé de violet à rouge dans la journée de samedi pour laisser sortir les secours, mais le préfet a appelé les quelque 320.000 habitants de Mayotte à rester "confinés" et "solidaires" dans "cette épreuve".

Environ 100.000 personnes logeant dans des "habitations non solides", notamment dans des cases en tôle, avaient été identifiées dans l'archipel par les autorités pour être mises à l'abri dans plus de 70 centres d'hébergement d'urgence.

Poursuivant sa course, le cyclone tropical Chido a frappé le nord du Mozambique dimanche matin, après avoir semblé s'intensifier pendant la nuit. Seuls des dégâts mineurs ont été recensés dans les îles des Comores voisines.

Le Niger à nouveau endeuillé par une double attaque de jihadistes présumés

Trente-neuf villageois ont été tués cette semaine dans une double attaque de jihadistes présumés dans l'ouest du Niger, une région particulièrement endeuillée ces derniers jours par les violences des groupes armés.

"Deux drames atroces se sont produits dans les localités de Libiri et de Kokorou: des criminels acculés par les opérations incessantes des forces de défense et de sécurité se sont lâchement attaqués à des populations civiles sans défense", indique le bulletin des opérations militaires publié samedi soir sur le site du ministère de la Défense.

"Le bilan humain est lourd et fait état de 39 personnes assassinées dont 18 à Kokorou et 21 à Libiri", précise l'armée, en déplorant "de nombreuses femmes et des enfants" parmi les victimes de "ces actes barbares".

La date de l'attaque n'est pas précisée

mais le bulletin des opérations concerne la période du 12 au 14 décembre.

Les autorités locales ont "exprimé leur profonde indignation et leur solidarité" aux familles endeuillées, souligne l'armée.

Elles ont en outre "réaffirmé leur engagement à mettre en place toutes les mesures nécessaires pour traquer et neutraliser les auteurs de ces crimes" et annoncé des dispositions "prises pour renforcer la sécurité dans ces localités".

La zone de Téra a subi ces derniers jours des attaques jihadistes particulièrement sanglantes. La semaine dernière, 21 civils avaient été tués dans l'attaque d'un convoi de transport de marchandises.

Plusieurs publications sur les réseaux sociaux et certains médias comme la BBC ou RFI ont également annoncé qu'une attaque jihadiste contre la localité de Chatoumane, toujours dans la région de Téra, avait fait au moins 90 morts au sein de l'armée, ce que

l'AFP n'a pu vérifier de source indépendante.

Une source sécuritaire occidentale a toutefois confirmé à l'AFP un bilan de "90 à 100 morts".

La junte nigérienne a quant à elle démenti mercredi soir l'existence de cette attaque, évoquant des "affirmations infondées" et une "campagne d'intoxication". Elle a suspendu la BBC pour trois mois et porté plainte contre RFI, déjà privée d'antenne depuis des mois au Niger.

Ce pays sahélien est aux prises avec des violences jihadistes de groupes liés à Al-Qaïda ou à l'Etat islamique depuis près de dix ans, comme ses voisins au Burkina Faso et au Mali, également dirigés par des régimes militaires.

Les trois pays ont tous tourné le dos à la France et expulsé leurs soldats déployés dans la lutte antijihadiste pour former ensemble une confédération, l'Alliance des

Etats du Sahel (AES).

Ils ont annoncé en janvier quitter la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qu'ils jugent instrumentalisée par Paris.

Un sommet de la Cedeao devait se tenir dimanche à Abuja où il devrait être question du maintien des trois pays dans l'organisation ouest-africaine.

Mais les pays de l'AES ont répété vendredi que leur décision était "irréversible".

Selon les textes de la Cedeao, leur départ devient effectif un an après l'annonce, donc fin janvier 2025.

Un tel départ pourrait avoir des implications économiques et politiques importantes pour la région ouest-africaine avec notamment la question de la libre circulation des personnes et des biens dans la région.

La confédération de l'AES représente un vaste territoire enclavé, pour une population de 72 millions d'habitants.

Economie

Transfert de technologie et innovation

Des leviers clés pour améliorer la compétitivité économique

Le transfert de technologie et l'innovation constituent des leviers clés pour améliorer la compétitivité des économies, a affirmé, jeudi à Rabat, la directrice de la transformation digitale à l'Agence de développement du digital (ADD), Khouloud Abejja.

Intervenant à l'ouverture d'un atelier sur le transfert de technologie et l'innovation, co-organisé par l'ADD, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA - Economic and Social Commission for Western Asia) et le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST), Mme Abejja a expliqué que la transition vers une économie fondée sur le savoir, la technologie et l'innovation permettra de renforcer la compétitivité du Maroc à l'international, de stimuler la création d'emplois qualifiés et d'assurer une croissance durable.

Cette transition favorisera l'émergence de nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée, tout en encourageant le développement des compétences locales et l'attraction des investissements étrangers, a-t-elle soutenu, rappelant que le Maroc dispose d'un écosystème prometteur de recherche et développement, marqué par une progression continue en matière de production scientifique et technique, rapporte la MAP.

Mme Abejja a également souligné que des défis persistent, notamment dans la collaboration entre le monde académique et les secteurs public et privé, mettant en avant la nécessité d'examiner ces enjeux et de proposer des solutions adaptées au contexte marocain, tout en s'inspirant des expériences nationales et internationales réussies en matière de transfert technologique et de partenariat entre les universités et les différents secteurs.

Dans ce cadre, elle a relevé l'importance de cet atelier, conçu pour sensibiliser aux concepts du transfert technologique et de l'innovation, promouvoir les meilleures pratiques et encourager des échanges constructifs visant à concrétiser des projets.

En encourageant la transformation des travaux de recherche académique en solutions concrètes, ces initiatives contribueront à stimuler l'innovation, à renforcer le tissu économique et à créer des emplois hautement qualifiés, en adéquation avec les priorités nationales en matière de développement et de compétitivité, a fait valoir Mme Abejja. Pour sa part, Abdellah Ziadi, chef du département Appui à la recherche et à l'innovation au CNRST, a mis en lumière la complexité du processus de transfert de technologie, précisant qu'il exige un suivi personnalisé et adapté à chaque projet.

Il a fait remarquer que cet atelier joue un rôle essentiel en offrant des éclairages pratiques et en favorisant des échanges constructifs, indispensables pour surmonter les enjeux liés au transfert de technologie.

8^{ème} édition des Casablanca Arbitration Days

Saïd Ibrahimî : Le sport et la finance mettent en évidence l'importance de l'arbitrage pour résoudre les litiges de manière rapide et équitable



L'arbitrage et la médiation sont des outils essentiels pour renforcer la confiance des investisseurs et moderniser l'environnement des affaires. Ces deux mécanismes « occupent ainsi une place centrale dans la vision stratégique du Maroc, visant à renforcer sa compétitivité économique et à bâtir un environnement d'affaires moderne, attractif et équitable », a déclaré le directeur général de Casablanca Finance City Authority (CFCA), Saïd Ibrahimî, à l'ouverture de la 8^{ème} édition des Casablanca Arbitration Days qui s'est tenue sur deux jours à Casablanca.

Après plusieurs éditions organisées à distance en raison de la crise pandémique, cet événement emblématique de l'arbitrage, co-organisé par le Centre international de médiation et d'arbitrage de Casablanca (CIMAC) et CFCA, a retrouvé son dynamisme présentiel les vendredi 13 et samedi 14 décembre 2024.

Pour cette édition, les organisateurs ont choisi de mettre en lumière deux secteurs stratégiques et transformateurs : le sport et la finance ; notant que ces deux domaines, bien que différents, partagent des valeurs communes telles que la résilience et la confiance.

«Le sport, universel par essence, transcende les frontières culturelles et économiques. La finance, rigoureuse et exigeante, repose sur la confiance et la résilience. Ces deux domaines, en pleine mutation, démontrent le rôle essentiel de l'arbitrage dans la résolution rapide et équitable des litiges», a souligné le DG de CFCA.

Cette année, les Casablanca Arbitration

Days ont eu le privilège d'accueillir le président de la Commission des arbitres de la Fédération internationale de football association (FIFA), Pierluigi Collina, qui a marqué les esprits par son intervention lors de la session inaugurale.

Décrit par Saïd Ibrahimî comme une figure emblématique, mondialement reconnue pour son charisme, son expertise incontestée et son sens inébranlable de l'équité, l'ancien arbitre international a tenu un «keynote speech» sur le thème «Frontières communes entre arbitrage sportif et commercial».

P. Collina a partagé son analyse des passerelles entre l'arbitrage dans le sport et les principes fondamentaux de la finance, offrant ainsi une perspective unique qui a enrichi les débats de cette 8^{ème} édition.

Il est important de noter que cet événement a rassemblé des spécialistes marocains et étrangers de l'arbitrage commercial et financier, des institutionnels, des arbitres du CIMAC, des avocats, des chefs d'entreprise et des partenaires et qu'il s'est articulé autour de trois axes principaux : «Arbitrage et sport», «Arbitrage et finance» et «Aspects financiers de l'arbitrage».

Ainsi, à travers des discussions approfondies, les participants ont exploré le rôle croissant de l'arbitrage dans les secteurs du sport et de la finance en pleine mutation, où les litiges nécessitent des résolutions rapides et équitables.

La première journée a été rythmée par quatre panels : «Le rôle des arbitres dans les litiges sportifs : entre expertise spécifique et impartialité», «Centres d'arbitrage sportif : s'adapter à un paysage sportif mondialisé», «Arbitrage des litiges en banque, valeurs mobilières et assurances» et «Arbitrage d'investissement et litiges dans le secteur financier».

La deuxième journée s'est concentrée sur deux thématiques : «La hausse des coûts en arbitrage international : un frein à l'accès ou un investissement nécessaire ?» et «Le financement par tiers en arbitrage : équité accrue ou risque de dénaturation de la justice ?»

Depuis leur création, les CAD se sont imposés comme un véritable laboratoire d'idées où experts et décideurs travaillent de concert pour concevoir des solutions novatrices pour relever les défis du monde des affaires.

Il faut dire que ce forum constitue un espace unique de dialogue et de réflexion où «experts et décideurs imaginent ensemble des solutions innovantes pour répondre aux défis du monde des affaires», a rappelé Saïd Ibrahimî.

Créé en 2016, le Centre international de médiation et d'arbitrage de Casablanca s'impose comme un acteur de référence régional et international. Institution indépendante à but non lucratif, il positionne Casablanca comme «un hub incontournable pour l'arbitrage, non seulement au Maroc, mais aussi à l'échelle régionale et internationale», a souligné le DG de CFCA.

A ce propos, Saïd Ibrahimî a exprimé sa «gratitude envers les éminents membres de la Cour, dont l'expertise internationale, issue de divers horizons et traditions juridiques, témoigne d'une confiance précieuse» placée dans cette institution. Avant de conclure que «l'arbitrage est une passerelle vers un avenir partagé».

Alain Bouithy



Experts et décideurs travaillent de concert pour imaginer des solutions novatrices face aux défis du monde des affaires

Royal Air Maroc élue "Meilleure Compagnie aérienne en Afrique" pour la 2^{ème} année consécutive

Royal Air Maroc (RAM) vient d'être élue "Meilleure Compagnie Aérienne en Afrique" lors de la 21^{ème} édition du "GT Tested Reader Survey Awards", organisée par le prestigieux magazine US Global Traveler.

"Cette distinction majeure, obtenue pour la deuxième année consécutive, témoigne des efforts constants de Royal Air Maroc en faveur d'une meilleure expérience client. Elle traduit également l'engagement de la compagnie aérienne nationale pour le renforcement de la connectivité aérienne et du rayonnement de l'Afrique à l'international", indique un communiqué de RAM.

Cité dans le communiqué, le président directeur général de RAM a affirmé : "Nous sommes fiers d'avoir obtenu pour la seconde année consécutive, cette importante distinction qui

nous conforte dans notre politique d'amélioration continue. Nos clients sont au centre de nos priorités, et je les remercie pour leur confiance et leur fidélité. Ils représentent l'axe central de notre plan de développement", rapporte la MAP.

Et de soutenir : "Nous avons mené divers chantiers et actions dans le but d'offrir à nos passagers une expérience de voyage améliorée, en constante évolution. Cette quête d'excellence anime nos collègues au sol et en vol, que je remercie chaleureusement au passage. Nous poursuivons cette dynamique pour consolider notre position en tant que leader du transport aérien africain, tout en contribuant au rayonnement de notre pays et de notre continent".

Référence mondiale dans l'industrie du voyage, le GT Tested Reader Survey récompense, à travers un sondage auprès de

20.000 personnes, les meilleures compagnies spécialisées notamment dans le tourisme de luxe et le voyage. Plus de 80 catégories sont couvertes par ce sondage représentatif.

L'alliance Oneworld, dont Royal Air Maroc est membre depuis avril 2020, a également été récompensée lors de la 21^{ème} édition du "GT Tested Reader Survey Awards". Elle a été élue "Meilleure Alliance Aérienne" pour la 15^{ème} année consécutive, confirmant son rôle de leader dans la connectivité mondiale.

L'alliance regroupe 13 grandes compagnies aériennes de classe mondiale et connecte ses membres à un réseau global couvrant plus de 900 destinations dans le monde, ce qui la place parmi les trois plus grandes alliances mondiales dans le transport aérien, conclut le communiqué.

OCP Africa et le Niger s'associent, avec le soutien de la BM, en faveur de la transformation des chaînes de valeur agricoles

OCP Africa, filiale du Groupe OCP, a signé, à Niamey, un protocole d'accord (MoU) historique avec le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Niger, portant sur la transformation des chaînes de valeur agricoles.

Ce partenariat, soutenu par la Banque mondiale, souligne l'engagement d'OCP Africa en faveur du développement agricole durable et de l'amélioration de la santé et de la fertilité des sols au Niger, indique OCP Africa, vendredi, dans un communiqué.

L'accord a été signé lors d'une cérémonie à Niamey, en présence du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Niger, du ministre des Mines, de représentants de la Banque mondiale et de parties prenantes clés des secteurs agricole et minier, rapporte la MAP.

Ce partenariat tripartite, découlant de l'accord signé entre le Groupe OCP et la Banque mondiale en marge des réunions annuelles de Marrakech en octobre 2023, vise à transformer le secteur agricole grâce à des initiatives innovantes et inclusives conçues pour bénéficier aux petits exploitants agricoles du Niger, précise la même source.

"C'est un grand honneur pour nous de nous associer à la Banque mondiale dans cette initiative ambitieuse visant à promouvoir des

pratiques agricoles durables en République du Niger et ce pour assurer la sécurité alimentaire et contribuer au développement durable de la santé et de la fertilité des sols", a déclaré Dr. Mohamed Anouar Jamali, directeur général d'OCP Africa, cité par le communiqué.

Et d'ajouter que ce partenariat, fondé sur la collaboration et l'innovation, permettra aux agriculteurs du Niger de "disposer des outils et des connaissances nécessaires pour augmenter durablement leur productivité et sécuriser leurs moyens de subsistance".

"En tirant parti de l'expertise de l'Université Mohammed VI Polytechnique et du soutien de la Banque mondiale, nous sommes confiants dans le succès de cette initiative transformatrice", a-t-il fait valoir.

De son côté, le ministre nigérien de l'Agriculture et de l'Élevage, Ousmane Elhadj Mahaman, a affirmé que "ce partenariat stratégique avec OCP Africa incarne une approche innovante et intégrée, où l'expertise de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) joue un rôle central".

"Grâce à son appui dans le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs locaux, l'UM6P contribue à la mise en place d'une agriculture moderne et durable, tout en soutenant la recherche et l'innovation au ser-

vice des agriculteurs nigériens", a-t-il poursuivi, soulignant que cette collaboration est un "levier essentiel pour atteindre nos objectifs communs".

Le partenariat repose sur six initiatives essentielles visant à transformer durablement le secteur agricole nigérien. Il s'agit d'améliorer la santé et la fertilité des sols grâce à une cartographie précise et des modèles de fertilisation innovants.

En parallèle, des Centres de services agricoles de nouvelle génération seront mis en place pour offrir aux agriculteurs un accès simplifié à des intrants de qualité, des outils de mécanisation, des systèmes d'irrigation, des financements et des opportunités de marché, indique le communiqué.

Il ajoute que ce partenariat soutiendra également l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans l'agri-tech à travers des formations, l'incubation et l'accélération de startups. Une attention particulière sera portée à l'accès des agriculteurs aux engrais personnalisés adaptés aux sols et aux cultures du pays.

En outre, OCP Africa et l'Université Mohammed VI Polytechnique contribueront au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agro-distributeurs, tout comme le soutien aux institutions nationales de re-

cherche et de développement agricole, notamment la Direction générale de l'agriculture et l'Institut national de la recherche agronomique du Niger.

Selon OCP Africa, près de 230 parcelles de démonstration seront mises en place, principalement sur les cultures irriguées, en collaboration avec des partenaires locaux tels que l'INRAN (Institut national de la recherche agronomique du Niger) et la Direction générale de l'agriculture.

Cet effort se poursuivra pendant la campagne hivernale 2025, avec l'installation de 400 parcelles supplémentaires dédiées aux cultures pluviales, en complément des cultures irriguées. Au total, près de 630 parcelles de démonstration seront aménagées : 400 pour les cultures pluviales (mil, niébé, riz) au cours de la prochaine saison hivernale, et 230 pour la saison irriguée 2025, comprenant le riz, l'oignon, la tomate, la pomme de terre, le poisignon et d'autres cultures.

OCP Africa réaffirme son engagement à favoriser des partenariats à long terme qui stimulent le développement durable à travers l'Afrique, notant que cette collaboration avec la République du Niger est appelée à devenir un modèle de partenariat public-privé dans la région, contribuant à la résilience et à la prospérité du secteur agricole nigérien.

Agadir : Le port Tanger Med à l'écoute des exportateurs de Souss-Massa

Le port Tanger Med a organisé, récemment à Agadir, une rencontre de communication avec les acteurs du secteur de transport et de l'export dans la région de Souss-Massa.

Cette rencontre a permis de présenter les services portuaires et de renforcer les partenariats avec différents acteurs, notamment les exportateurs, les armateurs, les compagnies maritimes, les sociétés de transport routier, et avec tous les acteurs économiques de la région Souss-Massa, vu les potentialités de la région en termes de production et d'exportation de fruits et légumes.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur des opérations import-export du Port Tanger Med, Idriss Aarabi, a indiqué que la tenue de cette rencontre à Souss-Massa reflète le rôle stratégique que joue cette région, notamment en ce qui concerne la production et l'exportation des légumes et des fruits ainsi que le nombre

significatif de camions de transport international qui contribuent à l'exportation et au transport de ces produits.

Dans ce sens, M.Aarabi a souligné que le complexe portuaire Tanger Med demeure un centre logistique mondial reliant le Maroc à plus de 180 ports et 70 pays, offrant une capacité de manutention de neuf millions de conteneurs, et 700.000 camions et un million de véhicules par an.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Organisation démocratique des transports et de la logistique, Mostapha Chaboun, a mis en avant l'importance de cette rencontre d'échange qui réunit les différents acteurs et professionnels des secteurs de transport et d'export.

Souss-Massa est considérée comme la première région exportatrice de légumes et de fruits, représentant 70% de tous les produits agricoles

exportés au niveau national, ce qui fait de cette région un pôle important pour l'exportation de ces produits à travers le port Tanger Med, a-t-il ajouté.

Lors de cette rencontre, l'Autorité portuaire de Tanger Med a exposé les mesures prises pour accompagner le développement du trafic d'exportation outre les importants investissements réalisés pour renforcer les infrastructures de traitement et d'accueil, notamment le lancement des travaux d'extension du port Tanger Med passagers et roulier, ainsi que la création d'une nouvelle plateforme pour l'import.

A noter que le port de Tanger Med est devenu un élément crucial dans la dynamique des échanges commerciaux avec l'Europe, puisque l'activité de transport international par camion a contribué à la connectivité avec l'Espagne (Algésiras, Barcelone, Motril, Malaga), la France (Sète,

Marseille) et l'Italie (Gênes).

Il est considéré comme la première plateforme marocaine d'import et d'export, partant du fait qu'il traite à lui seul plus de 50% des exportations marocaines au niveau national et environ 97% du flux total de transport international par camion des exportations marocaines.

Il s'agit aussi d'une plateforme industrielle pour plus de 1.300 entreprises générant plus de 115.000 emplois.

Au cours de l'année 2023, le résultat de l'activité du complexe portuaire a connu une croissance générale. Le volume de manutention des conteneurs a augmenté de 13,4% pour atteindre 8,6 millions de conteneurs de 20 pieds, tandis que l'activité des camions de transport international a augmenté de 4,1% pour atteindre 477.993 camions.

Grand prix national de la presse

Remise des prix aux lauréats de la 22^{ème} édition

Le jury de la 22^{ème} édition du Grand prix national de la presse a annoncé, vendredi soir à Rabat, les noms des lauréats de ses différentes catégories, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, du secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la Famille, Abdeljebar Rachidi et du président de la Cour constitutionnelle, Mohamed Amine Benabdellah.

Le prix honorifique, qui rend hommage à une personnalité du monde des médias ayant contribué à l'évolution du paysage médiatique national et à la consécration des nobles principes du métier, a été attribué aux journalistes Mustapha Alaoui et Latifa Marouane.

Concernant le prix honorifique décerné aux journalistes marocains travaillant dans des organes de presse étrangers, au Maroc ou à l'étranger, il a été décerné aux journalistes correspondants Fadwa Mrabi de la chaîne "Al Ghad" au Maroc, et Adel Zohairi de la

chaîne "Al Arabiya" au Maroc. Le prix de la télévision a été remporté ex-aequo par les journalistes Jamaâ Goulahsen de la chaîne de télévision 2M pour son oeuvre intitulée "Partir ou Construire", et Abdelhamid Jabrane de la chaîne "Al Aoula" pour son oeuvre "Le Royaume des énergies renouvelables". Concernant le prix de la radio, il a été remporté par le journaliste Amine Lamrani de la Radio nationale pour son reportage "Les enfants autistes : une souffrance en silence".

Dans la catégorie de la presse écrite, le prix a été octroyé au journaliste Hamza Lamtoui Amzou du journal "Assahifa" pour son article intitulé "Le pétrodollar algérien : l'Algérie dépense des milliards pour se procurer l'influence de Washington afin de diviser le Maroc".

S'agissant de la catégorie de la presse électronique, le prix de cette édition a été remporté par la journaliste Mounia Senhaji du site électronique "Lematinama", pour son article intitulé "Légalisation du Cannabis : Trois ans plus tard, des voyants au vert mais gare aux retards".

Hommage à feu Mustapha Alaoui

Un hommage a été rendu, samedi à Rabat, au défunt journaliste Mustapha Alaoui, en commémoration de six décennies de dévouement au journalisme, en présence d'un parterre de personnalités médiatiques, politiques et culturelles. Lors de cette cérémonie, organisée par le journal "Al Ousbou Assahifi", les participants ont mis en lumière l'abondance des écrits du regretté (1936-2019), qui ont fait de lui l'une des figures emblématiques de la presse marocaine. Évoquant le rôle remarquable de Mustapha Alaoui dans la consolidation des fondements du journalisme au Maroc, les intervenants ont souligné son dévouement et son engagement à défendre la liberté d'expression tout au long de sa carrière. Feu Mustapha Alaoui, fondateur du journal "Al Ousbou Assahifi", était une école de journalisme et avait constamment fait montre d'une grande capacité à allier l'art de l'écriture et l'engagement professionnel, ont-ils affirmé, soulignant la nécessité de préserver son héritage médiatique et de tirer parti de ses riches expériences.

Cette cérémonie a également été l'occasion de présenter son livre "La Vérité pendue", première partie (1970-1989), qui regroupe ses articles parus dans les journaux "Al-Kawali" et "Al Ousbou Assahifi". Cette oeuvre offre une vision analytique dans laquelle l'auteur a exploré des chapitres de l'histoire politique et médiatique du Maroc. Elle révèle aussi certains aspects de l'histoire moderne du pays, passant en revue ses expériences personnelles en tant que journaliste ayant vécu plusieurs étapes clés de l'évolution du paysage politique marocain.



Dans la catégorie de la presse d'agence, le prix est revenu ex-aequo aux journalistes Meriem Rkioak et Imane Brouji de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP). Meriem Rkioak a remporté le prix pour son article "L'écriture au féminin : beaucoup de potentiel et peu de visibilité", tandis que Imane Brouji a été distinguée pour son article "Cancer du sein chez les jeunes femmes : un combat pour la vie à la fleur de l'âge".

En ce qui concerne le prix de la presse régionale, il a été attribué ex-aequo aux journalistes Khadija Bennaji du journal "Sada Taourate" pour son article sur le suicide à Taourate, et Mbarek Kziz du site électronique "Houassahar.net" pour son article sur la désertification et l'activité agricole à Foun El Oued. Le prix de la production journalistique amazighe a été remporté par la journaliste Nadia Hsissou de la chaîne amazighe pour son oeuvre sur Amghar.

Quant au prix de la production journalistique sur la culture et l'espace sahraoui hassani, il a été décerné au journaliste Hafid Mabdar de la chaîne Laiyoune TV pour son reportage autour de la course des dromadaires.

En ce qui concerne le prix du jour-

nalisme d'investigation, le jury a décidé de l'attribuer à la journaliste Salma Charr du site électronique "The voice.ma" pour son reportage sur la détention des Marocains au Myanmar.

Le prix de la photographie a été remis au journaliste photographe Mohamed Kraïni du site électronique "Hespress" pour son reportage photo intitulé "Orthodox Jewish man finds community in Morocco while supporting Palestine".

A cette occasion, le président du jury de la 22^{ème} édition du Grand prix national de la presse, Aziz Boucetta, a souligné que cette édition a été marquée par une hausse notable du taux de participation des femmes avec 40 pc du total contre près de 30 pc lors de l'édition précédente, notant que la forte présence des journalistes féminines a concerné les différents genres et catégories journalistiques du prix.

Il a ajouté que les résultats de cette édition ont enregistré pour la première fois une parité parfaite, notant qu'il s'agit d'un indicateur reflétant les succès accomplis par les journalistes marocaines et d'une reconnaissance de leur grande contribution à l'enrichissement de la scène médiatique nationale.

La digitalisation au cœur du 9^{ème} Festival du Monde Arabe du Court-Métrage Éducatif

La 9^{ème} édition du Festival du Monde Arabe du Court-Métrage Éducatif (FM/ACME) a été ouverte, samedi soir au Complexe culturel Abdellah El Sanhaji El Fida, sous le thème "Digitalisation et cinéma : des outils pédagogiques pour une nouvelle génération". Organisée par l'Association Manar El Hank des Arts, en partenariat avec le Centre Cinématographique Marocain (CCM), le Conseil de la ville de Casablanca et la Fondation de la Mosquée Hassan II, cette édition qui se poursuit jusqu'au 17 décembre, a été marquée notamment par la présence de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman auprès du Royaume du Maroc, Khalid Salem Barkhalif, ainsi que de repré-

sentants du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et d'acteurs cinématographiques et de la société civile.

Le directeur du Festival, Abbati Abdelilah, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que cette manifestation artistique constitue une occasion spéciale pour présenter les œuvres des jeunes réalisateurs, tout en facilitant le dialogue sur les enjeux majeurs liés à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse. Et de préciser que l'événement porte un slogan inspirant visant à promouvoir l'esprit de citoyenneté et une culture d'appartenance, et adopte une vision qui fait de cette édition un point de rencontre culturel interactif et un espace "de formation" au profit de tous les

membres de la communauté cinématographique marocaine.

Cette édition, a-t-il indiqué lors de sa présentation du Festival, se distingue par un programme varié visant diverses catégories de la société et des professionnels dans le domaine de l'éducation, tels que les enseignants, les éducateurs et les animateurs. Cette cérémonie a été marquée par une présentation des 10 courts-métrages qui sont en compétition, ainsi que le jury de cette édition qui se compose de Ammar Al-Ibrahim, Fatima Aglaz, Fahd Ghaidi. Elle a été également marquée par un hommage rendu à l'écrivain-journaliste Ahmed Sijmassi, à l'acteur Nabil Atif, ainsi qu'à l'artiste Omanais Taleb Ben Mo-

hamed Al-Belouchi. Dans une intervention similaire, l'acteur Nabil Atif a exprimé sa profonde gratitude pour cet hommage, notant que "le cinéma éducatif a toujours eu une place importante dans ma carrière, et je suis ravi de voir qu'il continue de gagner en importance". "Le cinéma est un puissant vecteur de transmission de valeurs, et c'est à travers ce genre d'événements que nous pouvons véritablement toucher les esprits des jeunes générations", a-t-il ajouté. Le festival propose de nombreux ateliers créatifs et séminaires permettant aux professionnels et aux amateurs de se rencontrer et de collaborer à la création de courts-métrages éducatifs inspirants pour la ville de Casablanca.

John Carpenter

L'esthéticien de l'horreur

Le cinéma d'épouvante désigne à l'origine des films qualifiés d'horreur, c'est-à-dire qui visent à susciter, chez le spectateur, un sentiment de peur et d'angoisse. Cette définition dont l'emploi était relativement marginal, allait connaître une évolution intrinsèque au cours des premières décennies du vingtième siècle, jusqu'à finir (même si ce n'est pas toujours une approche aisée) par la dissocier de la science-fiction, du thriller et du fantastique. Elle s'est vue enrichir par des attributs spécifiques qui dépassent la simple sensation de frayeur et de terreur, en lui insufflant une dimension symbolique et politique voire philosophique, qui a fait la gloire des réalisateurs du genre. Bien que les premiers films aient été réalisés dès le début du siècle passé dont notamment «Le Cabinet du docteur Calligani» (1920) de Robert Wiene, «Nosferatu le vampire» et «Le fantôme» (produits en 1922) de Murnau, Docteur Mabuse et M le maudit (1922) de Fritz Lang, ce n'est que durant la décennie quatre-vingt qu'on allait assister à la prolifération du cinéma gore, avec tout ce qu'il recèle comme films des plus sophistiqués aux plus vulgaires. Pour rappel, c'est à partir de «Psychoses» d'Alfred Hitchcock (1963), et surtout «L'Exorciste» de William Friedkin (1973) «Les Dents de la mer» (1975) de Steven Spielberg «Shinings» (1980) de Stanley Kubrick et la «Mouche» (1986) de David Cronenberg etc., que connut son essor cette série de productions mettant en relief des scènes explicites d'abondance de sang et détaillant la violence et les modes opératoires des meurtriers, pour accentuer l'effroi, le dégoût et la répulsion. Ajoutons cependant que ce sont les sagas «les Griffes de la nuit» (1974) de Wes Craven, Massacre à la tronçonneuse (1974) de Tobe Hopper et «Vendredi 13» (1980) de Jason Voorhees qui sont allés trop dans la représentation sordide du protocole du meurtre. Il faut dire que cette valorisation n'aurait probablement pas eu lieu s'il n'y avait l'impact de l'école expressionniste allemande qui dotait le style classique des films fantastiques et d'horreur d'une charge émotionnelle par un travail sur le décor et l'éclairage rendus plus sombres afin d'augmenter l'impact horrifique des scènes sur le spectateur. A ce niveau, il serait bon de s'interroger sur la persistance des réactions généralement négatives et de rejet par les critiques, notamment américains, des films d'horreur à l'heure de leur sortie, au point que certains d'entre eux étaient devenus des films cultes n'ayant acquis la reconnaissance de leur valeur artistique que bien plus tard. A vrai dire, dans la culture américaine du spectacle, la critique artistique, principalement cinématographique et théâtrale, ne se dissocie presque jamais du marketing face à la dictature du box-office. Par conséquent toute idée ou travail qui viendrait bouleverser ce schéma de la loi du marché sera évincé en tant que produits non comestibles. Cette remarque s'applique essentiellement à celui qu'on a appelé «Big John» ou encore «le maître de l'horreur» John Carpenter. Cinéaste indépendant, ses meilleurs films sont cependant ceux qu'il avait réalisés souvent en marge du système hollywoodien en inventant son propre programme de peur.

Autre singularité du cinéaste, c'est son intransigence : pour chaque film qu'il s'engage à réaliser, il pose comme préalable sa totale liberté de création. Ce qui lui a valu d'être marginalisé par l'establishment contrairement à d'autres cinéastes comme S. Spielberg et G. Lucas ou même Brian De Palma. Dans ce contexte, il s'est trouvé contraint d'économiser ses moyens financiers. C'est ce qui explique le classicisme de sa mise en scène principalement faite à huis-clos et la composition musicale et son arrangement faits par lui-même, à l'exception de «the Thing» pour lequel il fit appel à Ennio Morricone. Ajoutons à cela l'attitude des critiques qui ont massacré la plupart de ses films. Heureusement que la jeune génération l'avait adopté comme grand cinéaste.

Sur le plan de la thématique, il a toujours manifesté un refus systématique de se positionner dans la sphère du manichéisme. Dans tous ses films, on ne trouve jamais d'explication ou motivation d'un acte ou d'une attitude des personnages. Autrement dit, il n'existe pas chez lui de jugement de valeur qui mettrait d'un côté le bon et de l'autre le mauvais car, le bien et le mal cohabitent dans chacun d'eux pris individuellement. Lorsque dans «Assaut» le vilain incarné par Frank Doubleday exécute froidement et sans état d'âme une fillette venue chercher une glace chez le vendeur, il ne se pose même pas la question de savoir s'il était conforme à un quelconque enseignement éthique, religieux ou simplement juridique. Pas plus d'ailleurs que Michael Myers, le tueur en série des jeunes filles dont sa sœur, dans «Halloween : la nuit des masques» qui, démasqué au début du film, se révèle être un enfant de six ans qui réussit à s'évader de l'asile psychiatrique pour revenir des années plus tard en tant qu'incarnation du mal. Rappelons que ce film avec un budget dérisoire de 325 000 dollars sera l'un des plus rentables dans l'histoire du cinéma. Dans «Christine», Arnie, jeune adolescent sans personnalité et objet de moquerie de ses compagnons, n'a guère réussi à s'intégrer à son milieu socio-familial. Il devient un tueur monstrueux sans scrupules sous l'influence de sa vieille voiture possédée. Celle-ci, une fois qu'Arnie commence à sortir avec sa jeune amie, se métamorphose, par jalousie, en démon vengeur qui se plaît à tuer tous ceux qui s'interposent entre elle et son amant propriétaire.

Par ailleurs, dans les films de Carpenter, la question religieuse est omniprésente. Pragmatique et rationnel plutôt que profane, il a constamment mis en parallèle la religion (l'église catholique) et la science sans les opposer. Cette approche est explicitement exposée dans «Le prince des ténèbres» qui relate l'histoire d'un professeur scientifique qui invite ses jeunes étudiants-chercheurs à mener une enquête en parallèle avec celle du prêtre au sein d'un monastère soupçonné d'être le refuge de Satan, suite à la découverte d'un cylindre de verre contenant un liquide vert transmissible par contamination, et dont ceux parmi les chercheurs qui s'y étaient exposés en devenant le vecteur. Sans doute le scientifique (Victor Wong) comme le père Luzzamis (Donald Pleasance) s'allient-ils en dépit de

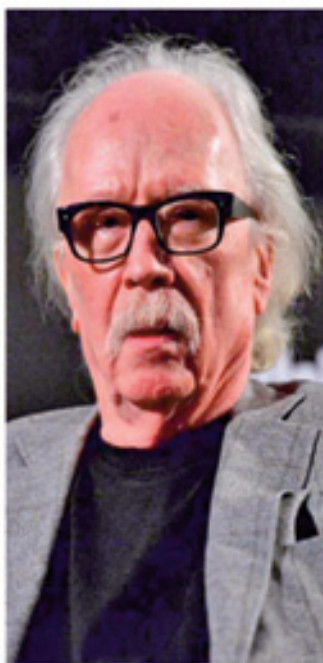
leurs parcours opposés (science et foi) pour trouver une explication au phénomène maléfique qui habite le monastère, lieu de culte, c'est-à-dire, là où le spiritualisme venait à bout des mauvais esprits, comme nous avions habitués les films du genre «Dracula, Frankenstein, l'exorciste...»

A ce niveau, il semble nécessaire de rappeler que Carpenter est un admirateur sans bornes du western dans la mesure où celui-ci incarne, selon lui, le mythe typiquement américain du héros solitaire qui arrive toujours à vaincre la meute des bêtes la loi. D'où sa décision de faire un remake de «Rio Bravo» de Howard Hawks, par la transposition de l'univers westernien dans l'espace urbain dans son premier film indépendant et commercial «Assaut», après son projet de fin d'études «Dark Stars». Dans ce film culte réalisé en 1976, il est question d'une revanche menée par les membres d'un gang qui viennent de dérober un stock d'armes et qui pendent quelques membres suite à l'intervention de la police. Ces membres font un pacte de sang pour se venger de la police et de la population. Entre temps, les prisonniers sont placés momentanément dans les cellules vides d'un commissariat destiné au transfert dans un autre district. Mais l'intrusion de Lawson, qui s'y est réfugié après avoir tué un membre de la bande, (ce qui rappelle l'intrusion dans la centrale de recherche du chien contaminé dans «The Thing») va être le prétexte à l'assignement, par le groupe des bandits, du commissariat au personnel réduit et en manque de munitions. Dans «Ghosts of Mars», les ouvriers travaillant dans une exploitation minière se verront transformer en zombies agressifs et violents en entrant en contact avec une substance indéchiffrable. Dans «fog» le danger provient d'un brouillard lumineux d'où jaillissent les fantômes venus venger les passagers d'un navire appartenant à un homme riche atteint de la lèpre, qui a péri avec son équipage à cause d'un faux phare déposé par six pêcheurs pour l'empêcher d'installer une léproserie.

Mais c'est surtout avec «The Thing» réalisé en 1982, film culte aussi, que Carpenter fut accrédité du titre de «Maître de l'horreur». Ce chef d'œuvre connu cependant à sa sortie un échec commercial et critique sans précédent jusqu'à pousser la société productrice Universal à rompre son contrat avec Carpenter qui, à son tour, fut douloureusement affecté par cet échec.

Ce film, au-delà de l'effroyable chose qui assimile ses victimes, c'est la méfiance provoquée au sein du collectif au point que chacun de ses membres devient objet de suspicion par ses camarades, qui fait sa démarcation. Plus grave encore, «The thing» ne se limite pas à prendre la forme de ses victimes, à les imiter et les massacrer, mais elle leur fait perdre leur individualité. Tout aussi qu'Assaut, le film s'achève sur l'image des deux survivants Kurt Russel (un blanc) et Keith David (un noir) dans une posture qui laisse le spectateur perplexé ne sachant qui est l'humain et qui est l'extraterrestre. Une ambiguïté résolument voulue par le cinéaste.

Alleurs, bien qu'il ait toujours nié faire de



la politique, on ne peut s'empêcher de lire politiquement ses films explicites sur ce sujet. C'est le cas en particulier de «Invasion Los Angeles» ou «They live» de 1988 et «New York 1997» qui connaîtra une suite «New York 2013». Le premier est un réquisitoire contre la société capitaliste de consommation, celle de Reagan dont le souci majeur est de contrôler la population, une population volontairement soumise sous le poids du matraquage médiatique et publicitaire. Grâce à des lanternes de soleil spéciales que le déseigné John Nada (interprété par Roddy Piper) trouve accidentellement, il parvient à découvrir le monde réel caché derrière la propagande subliminale d'une caste d'extraterrestres aux apparences humaines. Cette propagande vise à maintenir la population dans un état d'impossibilité et de soumission aveugle. On peut présumer qu'il est fait ici référence à la théorie de la Boétie sur la soumission volontaire. De fait, des philosophes et analystes américains n'ont pas manqué de reprocher aux partis de gauche de ne pas pouvoir tirer profit du message politique de ce film. New-York 1997, produit en 1981 décrit Manhattan comme un véritable centre pénitencier à cause de la criminalité qui s'y est propagée. Le film est une dénonciation à peine dissimulée du système manipulateur et oppressif reaganien. Mais ce qui paraît incommode à Carpenter c'est l'absence de réaction du corps social contre le mal engendré par un régime sans pitié.

D'une carrière cinématographique qui s'étale sur une quarantaine d'années environ, ses réussites et échecs, de nombreux observateurs se posent la question de savoir s'il a fini par prendre sa retraite. Je préfère conclure à la manière de ceux qui pensent qu'il avait largement donné sans jamais renoncer à son intégrité morale ou à ses choix politiques et artistiques. Cela lui suffit pour inscrire son nom dans le panthéon des grands réalisateurs cinématographiques du vingtième siècle.

Et si enfin on doit tirer une leçon de sa carrière pour nos cinéastes, ça serait celle de pouvoir réaliser des bijoux artistiques avec peu de moyens, à condition d'avoir une vision et un savoir-faire qui seront pétris d'intégrité et de dignité.

A bon entendeur, salut.

Par Mohamed Gallouli

Huitième chapitre

Ainsi moins d'un mois seulement après son arrivée à la cour, Fabrice avait tous les chagrins d'un courtisan, et l'amitié intime qui faisait le bonheur de sa vie était empoisonnée. Un soir, tourmenté par ces idées, il sortit de ce salon de la duchesse où il avait trop l'air d'un amant régnant ; errant au hasard dans la ville, il passa devant le théâtre qu'il vit éclairé ; il entra. C'était une imprudence gratuite chez un homme de sa robe et qu'il s'était bien promis d'éviter à Parme, qui après tout n'est qu'une petite ville de quarante mille habitants. Il est vrai que dès les premiers jours il s'était affranchi de son costume officiel ; le soir, quand il n'allait pas dans le très-grand monde, il était simplement vêtu de noir comme un homme en deuil.

Au théâtre il prit une loge du troisième rang pour n'être pas vu ; l'on donnait la Jeune Hôtesse, de Goldoni. Il regardait l'architecture de la salle : à peine tournait-il les yeux vers la scène. Mais le public nombreux éclatait de rire à chaque instant ; Fabrice jeta les yeux sur la jeune actrice qui faisait le rôle de l'hôtesse, il la trouva drôle. Il regarda avec plus d'attention, elle lui sembla tout à fait gentille et surtout remplie de naturel : c'était une jeune fille naïve qui riait la première des jolies choses que Goldoni mettait dans sa bouche, et qu'elle avait l'air tout étonnée de prononcer. Il demanda comment elle s'appelait, on lui dit : Marietta Valserra.

Ah ! pensa-t-il, elle a pris mon nom, c'est singulier ; malgré ses projets il ne quitta le théâtre qu'à la fin de la pièce. Le lendemain il revint ; trois jours après il savait l'adresse de la Marietta Valserra.

Le soir même du jour où il s'était procuré cette adresse avec assez de peine, il remarqua que le comte lui faisait une mine charmante. Le pauvre amant jaloux, qui avait toutes les peines du monde à se tenir dans les bornes de la prudence, avait mis des espions à la suite du jeune homme, et son équipée du théâtre lui plaisait. Comment peindre la joie du comte lorsque le lendemain du jour où il avait pu prendre sur lui d'être aimable avec Fabrice, il apprit que celui-ci, à la vérité à demi déguisé par une longue redingote bleue, avait monté jusqu'au misérable appartement que la Marietta Valserra occupait au quatrième étage d'une vieille maison derrière le théâtre ? Sa joie redoubla lorsqu'il sut que Fabrice s'était présenté sous un faux nom, et avait eu l'honneur d'exciter la jalousie d'un mauvais garnement nommé Giletti, lequel à la ville jouait les troisièmes rôles de valet, et dans les villages dansait sur la corde. Ce noble amant de la Marietta se répandait en injures contre Fabrice et disait qu'il voulait le tuer.

Les troupes d'opéra sont formées par un impresario qui engage de côté et d'autre les sujets qu'il peut payer ou



qu'il trouve libres, et la troupe amassée au hasard reste ensemble une saison ou deux tout au plus. Il n'en est pas de même des compagnies comiques ; tout en courant de ville en ville et changeant de résidence tous les deux ou trois mois, elle n'en forme pas moins comme une famille dont tous les membres s'aiment ou se haïssent. Il y a dans ces compagnies des ménages établis que les beaux des villes où la troupe va jouer trouvent quelquefois beaucoup de difficultés à désunir. C'est précisément ce qui arrivait à notre héros : la petite Marietta l'aimait assez, mais elle avait une peur horrible du Giletti qui prétendait être son maître unique et la surveillait de près. Il protestait partout qu'il tuerait le monsignore, car il avait suivi Fabrice et était parvenu à découvrir son nom. Ce Giletti était bien l'être le plus laid et le moins fait pour l'amour : démesurément grand, il était horriblement maigre, fort marqué de la petite vérole et un peu louche. Du reste, plein des grâces de son métier, il entraînait ordinairement dans les coulisses où ses camarades étaient réunis, en faisant la roue sur les pieds et sur les mains, ou quelque autre tour gentil. Il triomphait dans les rôles où l'acteur doit paraître la figure blanchie avec de la farine et recevoir ou donner un nombre infini de coups de bâton. Ce digne rival de Fabrice avait 32 francs d'appointements par mois et se trouvait fort riche.

Il sembla au comte Mosca revenir

des portes du tombeau, quand ses observateurs lui donnèrent la certitude de tous ces détails. L'esprit aimable reparut ; il sembla plus gai et de meilleure compagnie que jamais dans le salon de la duchesse, et se garda bien de rien lui dire de la petite aventure qui le rendait à la vie. Il prit même des précautions pour qu'elle fût informée de tout ce qui se passait le plus tard possible. Enfin il eut le courage d'écouter la raison qui lui criait en vain depuis un mois que toutes les fois que le mérite d'un amant pâlit, cet amant doit voyager.

Une affaire importante l'appela à Bologne, et deux fois par jour des courtiers du cabinet lui apportaient bien moins les papiers officiels de ses bureaux que des nouvelles des amours de la petite Marietta, de la colère du terrible Giletti et des entreprises de Fabrice.

Un des agents du comte demanda plusieurs fois Arlequin squelette et pâté, l'un des triomphes de Giletti (il sort du pâté au moment où son rival Brighella l'entame et le bâtonne) ; ce fut un prétexte pour lui faire passer cent francs. Giletti, criblé de dettes, se garda bien de parler de cette bonne aubaine, mais devint d'une fierté étonnante.

La fantaisie de Fabrice se changea en pique de l'amour-propre (à son âge, les soucis l'avaient déjà réduit à avoir des fantaisies) ! La vanité le conduisit au spectacle ; la petite fille jouait fort gaïement et l'amusa ; au sortir du

théâtre il était amoureux pour une heure. Le comte revint à Parme sur la nouvelle que Fabrice courait des dangers réels ; le Giletti, qui avait été dragon dans le beau régiment des dragons Napoléon, parlait sérieusement de tuer Fabrice, et prenait des mesures pour s'enfuir ensuite en Romagne. Si le lecteur est très-jeune, il se scandalisera de notre admiration pour ce beau trait de vertu. Ce ne fut pas cependant un petit effort d'héroïsme de la part du comte que celui de revenir de Bologne ; car enfin, souvent, le matin, il avait le teint fatigué, et Fabrice avait tant de fraîcheur, tant de sérénité ! Qui eût songé à lui faire un sujet de reproche de la mort de Fabrice, arrivée en son absence, et pour une si sottise cause ? Mais il avait une de ces âmes rares qui se font un remords éternel d'une action généreuse qu'elles pouvaient faire et qu'elles n'ont pas faite ; d'ailleurs il ne put supporter l'idée de voir la duchesse triste, et par sa faute.

Il la trouva, à son arrivée, silencieuse et morne ; voici ce qui s'était passé : la petite femme de chambre, Chékina, tourmentée par les remords, et jugeant de l'importance de sa faute par l'énormité de la somme qu'elle avait reçue pour la commettre, était tombée malade. Un soir, la duchesse, qui l'aimait, monta jusqu'à sa chambre. La petite fille ne put résister à cette marque de bonté ; elle fondit en larmes, voulut remettre à sa maîtresse ce qu'elle possédait encore sur l'argent qu'elle avait reçu, et enfin eut le courage de lui avouer les questions faites par le comte et ses réponses. La duchesse courut vers la lampe qu'elle éteignit, puis dit à la petite Chékina qu'elle lui pardonnait, mais à condition qu'elle ne dirait jamais un mot de cette étrange scène à qui que ce fût ; le pauvre comte, ajouta-t-elle d'un air léger, craint le ridicule tous les hommes sont ainsi.

La duchesse se hâta de descendre chez elle. À peine enfermée dans sa chambre elle fondit en larmes ; elle trouvait quelque chose d'horrible dans l'idée de faire l'amour avec ce Fabrice qu'elle avait vu naître ; et pourtant que voulait dire sa conduite ?

Telle avait été la première cause de la noire mélancolie dans laquelle le comte la trouva plongée ; lui arrivé, elle eut des accès d'impatience contre lui, et presque contre Fabrice ; elle eût voulu ne plus les revoir ni l'un ni l'autre ; elle était dépitée du rôle ridicule à ses yeux que Fabrice jouait auprès de la petite Marietta ; car le comte lui avait tout dit en véritable amoureux incapable de garder un secret. Elle ne pouvait s'accoutumer à ce malheur ; son idole avait un défaut ; enfin dans un moment de bonne amitié elle demanda conseil au comte ; ce fut pour celui-ci un instant délicieux et une belle récompense du mouvement honnête qui l'avait fait revenir à Parme.

(A suivre)

Défis d'infrastructure et d'accessibilité

Une entrave à la croissance du tourisme dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Horizons



La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma connaît une dynamique croissante dans le secteur touristique, avec une augmentation notable du nombre de visiteurs, que ce soit dans le cadre du tourisme national ou international, ce qui conforte la position de la région comme une destination touristique de prédilection. Cette région regorge d'atouts remarquables, allant d'un patrimoine culturel riche, à la diversité écologique de ses territoires, sans oublier la beauté de ses paysages naturels. À cela, s'ajoute sa proximité géographique avec l'Europe, ce qui en fait une destination attrayante à l'échelle nationale et internationale.

Mon intérêt pour la thématique du tourisme s'inscrit dans le cadre de l'organisation de la conférence régionale du tourisme de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, sous le thème : « Pour un essor touristique fort, régulier, intelligent et durable », organisée avec la participation d'institutions gouvernementales, d'organisations et associations profession-

nelles, de conseils élus, et d'autorités territoriales, dans le but de promouvoir le développement touristique durable et de renforcer le secteur pour relever les défis futurs.

Ma contribution, à travers cet article, vise à mettre en exergue les défis et contraintes qui continuent, à ce jour, de freiner la réalisation d'un essor touristique fort, régulier, intelligent et durable dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Je n'insisterai pas sur les atouts de la région, car ils sont bien connus et largement appréciés. Je concentrerai plutôt mon analyse sur les défis, leur nature et leur impact sur les stratégies adoptées pour promouvoir le secteur touristique, afin qu'il atteigne le niveau de l'industrie touristique souhaitée.

Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : Du patrimoine culturel et historique à un attrait naturel durable et une destination touristique d'exception

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma dispose d'atouts touristiques uniques, se distin-

guant par une diversité écologique qui inclut des plages sur la mer Méditerranée et l'océan Atlantique, ainsi que les montagnes du Rif, offrant des opportunités pour le tourisme de montagne. Parmi ses joyaux, la ville de Chefchaouen, connue pour son caractère montagnard, et les médinas historiques telles que celle de Tétouan, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La région bénéficie également d'un patrimoine culturel riche qui reflète une longue histoire, notamment l'héritage andalou de Tétouan et la ville de Tanger, considérée comme la porte de l'Afrique vers l'Europe. Elle se distingue par une diversité culturelle et artistique, incarnée par l'organisation systématique de festivals cinématographiques et culturels qui renforcent l'attrait de la région. Parmi les événements phares abrités par la région, figurent le Festival du film de Tanger, le Festival méditerranéen du cinéma de Tétouan et le Festival international du film d'Al Hoceïma, sans omettre d'autres événements tels

que les festivals culturels et artistiques de la culture et des arts de Larache, le Festival de la nature de Chefchaouen, et le Festival de musique de Tanger.

Ces festivals contribuent à enrichir la diversité culturelle et artistique de la région, la positionnant comme une destination touristique et culturelle exceptionnelle qui attire des visiteurs du monde entier.

En tenant compte à la fois de ces atouts et opportunités, d'une part, et des défis inhérents à la construction d'un offre touristique qui soit viable et compétitive, l'on ne peut passer sous silence un certain nombre d'interrogations, dont notamment :

- Comment le secteur du tourisme dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma peut-il renforcer sa contribution à l'économie locale et nationale de manière régulière, intelligente, durable et efficace? Quelles sont les mesures à adopter pour créer des emplois durables qui soutiennent le développement économique dans les zones touristiques, en particulier dans les zones rurales?

- Compte tenu de l'intérêt croissant pour le tourisme, les infrastructures actuelles sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins et attentes des visiteurs, ou existe-t-il des lacunes qui entravent l'offre d'une expérience touristique complète? Comment peut-on améliorer le transport, l'hébergement et les services de loisirs pour garantir la satisfaction des touristes et encourager leur fidélité?

- Avec les ressources naturelles et le riche patrimoine culturel de la région, comment peut-on préserver ces atouts uniques et les protéger de la dégrada-

tion? Le patrimoine culturel de la région est-il suffisamment exploité pour en faire un élément central des stratégies d'attraction des touristes?

- Dans le cadre de la durabilité du secteur touristique, quelles mesures doivent être prises pour garantir la protection de l'environnement et promouvoir des pratiques responsables qui soutiennent la pérennité des ressources naturelles et culturelles?

- Du point de vue de la compétitivité, quels sont les points forts et les faiblesses qui influencent la position de la région en tant que destination touristique aux niveaux régional et international? Comment peut-on améliorer le marketing touristique de la région en utilisant des stratégies innovantes et des moyens de promotion efficaces? Les technologies numériques et l'innovation sont-elles pleinement exploitées pour renforcer l'attractivité de la région?

- Étant donné que les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans le système touristique, quel est leur rôle dans le soutien au secteur, et comment peut-on garantir leur participation au processus de développement touristique? Existe-t-il des politiques claires pour coordonner les efforts des différents acteurs, notamment les institutions gouvernementales, les conseils élus et les associations professionnelles, afin d'atteindre les objectifs communs pour promouvoir le secteur?

- Quels sont les principaux défis auxquels le tourisme dans la région est confronté, notamment en vue de l'organisation d'événements majeurs tels que la Coupe du monde 2030? Comment la

région peut-elle s'adapter aux crises et aux changements imprévus pour réaliser un essor touristique solide et durable à la hauteur d'une industrie touristique mondiale?

- Comment peut-on équilibrer le développement du tourisme interne et international dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma? Quels sont les défis liés au choix de stratégies répondant aux besoins des deux marchés, tout en assurant l'amélioration de la qualité des services et en renforçant la compétitivité de la région aux niveaux national et international? Les infrastructures et les stratégies de marketing peuvent-elles être adaptées aux attentes des touristes locaux et internationaux sans compromettre la durabilité du secteur?

- Dans quelle mesure les lois et réglementations actuelles jouent-elles un rôle dans le soutien au développement du secteur touristique? Y a-t-il un besoin de mettre à jour ces lois pour répondre aux nouveaux défis et opportunités?

- Les mécanismes d'évaluation des politiques publiques et privées dans le domaine du tourisme sont-ils respectés? Quels sont les organismes responsables du suivi et de l'évaluation de ces politiques pour en garantir l'efficacité?

- Quel rôle jouent les plans régionaux de formation dans le domaine du tourisme pour soutenir le succès des projets de développement dans ce secteur? Comment peut-on développer des programmes de formation pour répondre aux besoins du marché touristique et renforcer les compétences des travailleurs?

Il ne fait aucun doute que la confé-

rence régionale du tourisme constitue une opportunité importante pour soulever ces questions urgentes et tenter d'y apporter des réponses pratiques et globales, d'autant plus qu'elle réunit l'ensemble des acteurs du secteur touristique. Les observateurs du secteur touristique espèrent que les conclusions de cette conférence aboutiront à des initiatives concrètes sur le terrain, contribuant à relever les défis actuels et à renforcer le développement touristique durable.

L'ambition majeure est que ces conclusions marquent le début d'une rupture avec les expériences passées, où les recommandations restaient souvent cantonnées sur le papier sans jamais être mises en œuvre. Cela implique la nécessité de traduire les idées en plans d'action concrets, soutenant le secteur touristique et l'élevant au rang d'une industrie forte, régulière, intelligente, durable et innovante, au service des intérêts de la région et de ses habitants.

À la lumière de ces interrogations, il apparaît qu'en guise d'approche pour réformer et développer le secteur touristique, adoptée par l'État, une révision approfondie des programmes et des investissements dédiés au secteur s'impose. Cette révision doit être globale et transversale, prenant en compte les défis structurels, financiers, juridiques et institutionnels de manière fondamentale. Elle doit également garantir la durabilité dans le développement du secteur et assurer une distribution équitable des services touristiques entre les différentes zones. Cela permettra à tous de bénéficier des opportunités économiques of-



fertés par le tourisme, tout en renforçant la capacité de la région à être compétitive aussi bien au niveau national qu'international.

Les défis des infrastructures dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma: Un frein au développement touristique et à l'exploitation des potentiels

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma fait face à de nombreux défis entravant le développement du secteur touristique, malgré les potentiels considérables qu'elle possède. Parmi ces défis, la faiblesse des infrastructures touristiques reste l'un des plus marquants. On note un manque criant au niveau des routes, des transports publics, ainsi que des structures d'hébergement dans toutes les villes de la région. L'insuffisance des infrastructures hôtelières est également problématique, avec un nombre de chambres qui ne correspond pas à l'afflux croissant de visiteurs. Cette faiblesse nécessite d'importants investissements pour améliorer et élargir les établissements hôteliers ainsi que pour développer un réseau de transport public reliant les villes touristiques de la région.

Un autre défi majeur réside dans le manque d'efficacité des stratégies de marketing touristique. Les campagnes de promotion se limitent souvent à des villes spécifiques comme Tanger et Tétouan, en négligeant des localités comme Ouezzane, Chefchaouen, Al Hoceïma et Larache. Ce déficit en matière de marketing réduit la capacité de la région à attirer efficacement les touristes locaux et internationaux. De plus, le marketing numérique, bien qu'essentiel, reste sous-exploité, alors qu'il pourrait inclure des solutions innovantes telles que des applications de voyage, des systèmes de réservation en ligne et une présence renforcée sur les réseaux sociaux.

Concernant la coordination entre les acteurs du secteur touristique, le manque de collaboration entre les différents intervenants – institutions gouvernementales, associations, instances élues et secteur privé – constitue un obstacle majeur. Par ailleurs, l'insuffisance de formation des ressources humaines, notamment dans les langues étrangères, limite la capacité des professionnels du secteur à offrir des services de qualité aux touristes internationaux.

Pour améliorer la connectivité entre les villes et zones touristiques, il est impératif de renforcer les réseaux routiers et les systèmes de transport public. Le soutien aux infrastructures des aéroports et des ports est également essentiel pour faciliter l'accès des touristes aux différentes destinations. En parallèle, développer le tourisme interne est crucial pour stimuler l'économie locale. Cela pourrait inclure des campagnes marketing ciblant les familles marocaines et la mise en place de solutions d'hébergement à des prix abordables.

La question environnementale constitue également un défi majeur, car l'augmentation de l'activité touristique exerce une pression considérable sur les

ressources naturelles telles que les plages et les forêts. Par conséquent, adopter une approche de tourisme écologique et durable devient une priorité, avec la mise en œuvre de plans de protection de ces ressources.

Sur le plan des opportunités, l'organisation d'une partie des compétitions de la Coupe du monde 2030 dans la région représente une chance unique pour développer le secteur touristique. Cependant, cela pose également des défis importants, exigeant une préparation adéquate pour améliorer les infrastructures et offrir des services de qualité afin d'accueillir les visiteurs internationaux. En outre, investir dans le tourisme sportif, à travers l'amélioration des infrastructures sportives et l'organisation d'événements internationaux, contribuera à renforcer l'attractivité de la région.

Enfin, il est essentiel de fournir un soutien financier et des incitations à l'investissement dans le secteur touristique, notamment via des avantages fiscaux pour les nouveaux investisseurs et en facilitant les partenariats entre les secteurs public et privé. Ces efforts permettront de créer de nouveaux emplois, de soutenir les petites et moyennes entreprises et de réaliser un développement durable dans le secteur touristique.

Pour stimuler la croissance du secteur touristique dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, il est indispensable de mettre en œuvre une série de mesures contribuant à son développement. Outre l'amélioration des infrastructures, un marketing efficace et la promotion du tourisme durable, les actions suivantes pourraient être entreprises :

1. Amélioration des infrastructures touristiques. Il est impératif d'accélérer la construction de nouveaux établissements hôteliers et de moderniser les infrastructures existantes afin de répondre aux besoins des visiteurs attendus. Cela inclut également l'amélioration des installations publiques telles que les routes et les transports en commun.

2. Tétouan mérite un complexe sportif et un terrain de football : Les autorités marocaines s'efforcent de renforcer les infrastructures sportives dans le nord du pays, conformément aux normes internationales et aux exigences du développement durable, en vue d'accueillir des événements majeurs comme la Coupe du monde 2030.

Dans ce contexte, la modernisation du Grand Stade de Tanger pour répondre aux normes de la FIFA est essentielle, avec une mise à jour des installations et des infrastructures, tout en mettant l'accent sur la durabilité environnementale. Cela inclut l'utilisation de technologies économes en énergie et une gestion efficace des ressources en eau pour garantir des installations respectueuses de l'environnement.

De plus, dans une optique de liaison entre le sport et le tourisme, la construction d'un complexe sportif international à Tétouan, d'une capacité de 35 000 places, est une nécessité. Ce complexe pourrait accueillir les séances d'entraînement des équipes participant aux événements organisés au Grand Stade de

Tanger. Il renforcerait également la connectivité régionale entre les villes de la région, tout en augmentant l'attractivité de la région pour le tourisme sportif et en générant des opportunités économiques et de développement durable. Ces projets confirment l'engagement du gouvernement à soutenir le sport comme pilier du développement local, tout en renforçant la position du Maroc sur la scène sportive mondiale et en utilisant le sport comme levier pour stimuler le développement touristique et économique dans le nord.

3. Promotion et marketing touristique : Il est crucial d'intensifier les campagnes de promotion internationales pour mettre en valeur l'attractivité de la région en tant que destination touristique complète, combinant tourisme culturel, naturel et sportif. Cela inclut la mise en lumière des points forts de la région, comme le patrimoine andalou de Tétouan et les paysages enchanteurs de Chefchaouen.

4. Soutien aux projets culturels et environnementaux : Encourager les investissements du secteur privé dans le tourisme écologique et culturel, tels que la création de projets touristiques durables et la promotion de l'artisanat local, tout en développant les métiers traditionnels destinés à l'exportation.

5. Amélioration de la connectivité géographique : Renforcer la connectivité entre Tanger et les autres villes de la région, comme Chefchaouen et Tétouan, via le développement des réseaux routiers et des transports publics. Parallèlement, améliorer les infrastructures des aéroports de Tanger, Tétouan et Al Hoceïma, ainsi que les ports, afin de faciliter l'accès des touristes.

Les autorités marocaines travaillent également à renforcer la connectivité entre les villes du nord, notamment Tanger, Tétouan et Al Hoceïma, grâce à des projets d'infrastructures stratégiques visant à améliorer les réseaux de transport et à soutenir le développement économique et social. Parmi ces projets figurent une nouvelle autoroute entre Tanger et Tétouan pour réduire la congestion routière et renforcer les échanges commerciaux et touristiques, ainsi qu'un projet de liaison ferroviaire moderne entre ces deux villes pour soutenir le transport industriel et touristique, en prévision de la Coupe du monde 2030. Des travaux sont également en cours pour doubler la route nationale 2 entre Tétouan et Fès via Ouezzane, ainsi que la route reliant Tétouan et Al Hoceïma via Jebba, afin de faciliter les déplacements et renforcer la connectivité entre les villes de la région. Ces projets visent à soutenir l'intégration économique et sociale et à rendre la région plus attrayante pour le tourisme et les investissements aux niveaux national et international.

6. Révision du système fiscal : Il est nécessaire de revoir le système fiscal appliqué au secteur touristique, en incluant des incitations fiscales pour les nouveaux investisseurs et en encourageant l'innovation dans les projets touristiques.

7. Formation et encadrement : Amé-

liorer la formation et l'encadrement des professionnels du secteur touristique, notamment en matière de langues étrangères, de techniques d'accueil modernes et de gestion des établissements touristiques, afin de répondre aux normes de qualité internationales.

8. Coordination entre les acteurs du secteur : Le secteur touristique est un domaine transversal impliquant un grand nombre d'intervenants. Il est donc crucial de coordonner leurs actions et leurs financements, tout en définissant clairement les responsabilités des institutions gouvernementales, des organismes publics, des associations professionnelles, des départements ministériels, des collectivités locales, des autorités régionales et des agences de développement.

En conclusion et selon le rapport d'évaluation du dossier de candidature publié le 29 novembre 2024, le Maroc a obtenu une note exceptionnelle dans le domaine des stades sportifs, reflétant les efforts considérables déployés pour développer des infrastructures sportives conformes aux normes de la FIFA. Cependant, le rapport a également souligné que le Maroc était en bas du classement en ce qui concerne les services d'hébergement hôtelier et les transports, des faiblesses particulièrement mises en évidence dans l'évaluation de la ville de Tanger, classée derrière les autres villes candidates.

Dans le cadre du renforcement des chances de la candidature tripartite du Maroc, de l'Espagne et du Portugal pour l'organisation de la Coupe du monde 2030, une commission élargie sera mise en place conformément aux instructions Royales. Cette commission inclura des représentants de la société civile, des Marocains résidant à l'étranger et des compétences africaines. Son objectif sera de mobiliser les acteurs concernés et d'accélérer la mise en œuvre de projets stratégiques et structurants, notamment l'amélioration des infrastructures de transport et d'hébergement, afin de garantir une organisation répondant aux aspirations du Maroc.

Grâce à ces efforts, le Maroc pourra remédier aux points faibles relevés dans le rapport de la FIFA, et assurer une meilleure intégration entre la qualité des stades et les infrastructures touristiques et de transport. Cela renforcera sa position en tant que destination prête à accueillir cet événement mondial.

Par Mohammed Assouali
Membre du Comité national
d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



UNIVERS DES PORTES

1- Aux termes du P.V de l'A.G.E de clôture de liquidation en date du 19/11/2024 de la Société « UNIVERS DES PORTES » S.A.R.L, ayant son siège social à :

- Quartier Administratif AV ZAIRE N°41 NADOR, au capital de 100 000,00 Dhs, ont, à l'unanimité :
- Approuvé le rapport de liquidation ;
- Donné quitus définitif de la gestion et du mandat du liquidateur ;
- Constaté la clôture de liquidation à compter du 19/11/2024 ;
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 12/12/2024, sous le n° 9180

N° 9606/PA

«ECO IMPORT EXPORT»
Société

à Responsabilité Limitée au Capital de 100 000,00 dhs
Siège Social: QUARTIER BOUCHOUAF L 163 RUE 13 NADOR

1- Aux termes du P.V de l'A.G.E du 29/11/2024, il a été décidé :
AGREMENT DE CESSI-ONS DES PARTS SOCIALES
L'assemblée général, après avoir pris connaissance de projet formé par CHIBA YOUSSEF, céder la totalité des parts sociales au profit de BOULGHOUDAN HICHAM, demeurant à HAY EL MATAR LOT LONDA NADOR, et titulaire de la CIN N° 5417345.

Autorise cette cession et agrée expressément BOULGHOUDAN HICHAM.
DÉMISSION DE GÉRANT, NOMINATION DE GÉRANT ET SIGNATURE SOCIAL.
DÉMISSION DE GÉRANT

L'assemblée général accepte la démission du gérant Monsieur CHIBA YOUSSEF, demeurant à QU BOUCHOUAF
RUE 17 N° 44 NADOR.
NOMINATION DE GERANT:
L'assemblée général décide de nommer aux fonctions de gérant pour une durée illimitée Monsieur BOUL-

GHOU DAN HICHAM, demeurant à HAY EL MATAR LOT LONDA NADOR.

SIGNATURE SOCIAL : La société fonctionne avec la seule signature de gérant Monsieur BOULGHOUDAN HICHAM.

TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ : la société à responsabilité limitée ECO IMPORT EXPORT est transformée en société à responsabilité limitée d'associe unique, ayant la même dénomination, le même objet, la même durée, et le même capital.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 12/12/2024 N°9182.

POUR EXTRAIT ET MENTION
La Gérance
N° 9607/PA

AL ANDALUS GROUP FOR JUICE *SARL*

CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 02/12/2024, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :

Dénomination : «AL ANDALUS GROUP FOR JUICE» SARL
Objet :
- IMPORTATION ET EXPORTATION.
- IMPORTATION DU BETAIL, BOVINS, OVINS, CAPRINS.
- IMPORTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES, FRUITS ET LEGUMES.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.
Durée : 99 années.
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

- EL-BADAOUI CHAKHCHAKH 500 Parts
- EL-HOUSSINE

CHAKHCHAKH 500

Parts
TOTAL : 1 000 Parts
Gérance et signature : LES GERANTS
Mr. CHAKHCHAKH EL-BADAOUI.
Mr .CHAKHCHAKH EL HOUSSINE.

. La société fonctionne avec les signatures séparées de CHAKHCHAKH EL HOUSSINE, Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de lere instance de Nador, sous N°9200, le 13/12/2024.

Pour extrait et mention
LA GERANCE
N° 9608/PA

«IMPRIMERIE LES FLEURS»

RC de Fès n° 31695
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 14/06/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : «IMPRIMERIE LES FLEURS»
FORME : SARL
SIEGE SOCIAL :

QUARTIER INDUSTRIEL SIDI BRAHIM AVENUE IBN HAYTAM N 141 FES
CAPITAL SOCIAL : 2.000.000,00.DH

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/06/2024, il a été décidé ce qui suit :

- Changement dénomination sociale au nom suivant MAROC MATIERE.
 - Changement de l'objet social pour devenir -NEGOCE - IMPORT EXPORT
- Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 09/12/2024 sous le n°6659

N° 9609/PA

«CHADLI CASH»

RC de Fès n° 65475
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 26/11/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : «CHADLI CASH»
FORME : SARLAU
SIEGE SOCIAL : N 36 BLOC 1 BLED TAZI SEHB EL OUARD FES
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00.DH
Suivant procès-verbal de l'assemblée générale

extraordinaire en date du 26/11/2024, il a été décidé ce qui suit :

- Madame SOUMIYA AJDAIN 1000 part social a cédé 1000 de ces parts a Monsieur LOUTFI MORAD.
- Démission de Madame SOUMIYA AJDAIN de son poste de gérant et nomination de Monsieur LOUTFI MORAD comme nouveau gérant et signataire

Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 11/12/2024 sous le n°6738

N° 9610/PA

Royaume du Maroc
Ministère

de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N°36/DRAO/2024

Le 30/12/2024 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIJT ESSRAK Oujda ; l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, les Travaux d'agencement, aménagement et installation Au siège DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL OUJDA en lot unique .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De (988 320 ,00 DHs) neuf cent quatre-vingt-huit mille trois cent vingt TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-huit mille cinq cent dirhams (18 500,00 DHS)
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée.www.marchespublics.gov.ma ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 .du règlement de consultation..

N° 9611/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 38/2024/BP

Le 08/01/2025 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE CONFORTEMENT DE LA MURAILLE COTE MER DE LA MEDINA D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre vingt dix huit mille Dirhams (98 000,00 Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Quatre million neuf cent dix mille deux cent quatre vingt Dirhams (4 919 200,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Equipement :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
Z : Restauration du patrimoine bâti et sites historiques	Z1 : Travaux de réfection simple Z2 : Travaux de fortifications anciennes Z6 : Travaux de restauration exceptionnels	3

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 9605/PA

Portrait



Yoon Suk Yeol

De procureur superstar à président déchu

Passé en quelques années de procureur superstar à Président de la Corée du Sud, Yoon Suk Yeol, destitué par le Parlement samedi et visé par une enquête pénale pour "rébellion", vit une descente aux enfers aussi fulgurante que le fut son ascension.

Les députés sud-coréens ont adopté, au deuxième essai, une motion de destitution contre l'impopulaire chef d'Etat conservateur, accusé d'avoir fait vaciller la

démocratie sud-coréenne en imposant la loi martiale le 3 décembre et en envoyant l'armée au Parlement pour le museler.

Yoon Suk Yeol, 63 ans, a justifié son coup de force par son désir de "protéger la Corée du Sud libérale des menaces posées par les forces communistes nord-coréennes et éliminer les éléments hostiles à l'Etat", accusant le Parlement, où l'opposition est majoritaire, de bloquer complètement le pays.

Dans un hémicycle cerné par les forces spéciales, les députés avaient tout de même réussi à tenir une séance d'urgence et à voter un texte réclamant l'abolition de la loi martiale, auquel le président avait été constitutionnellement obligé d'obéir.

Depuis son entrée tardive en politique en 2021, M. Yoon a connu une trajectoire cahotique. Né à Séoul le 18 décembre 1960, fils d'un couple d'universitaires, il effectue toute sa carrière au parquet.

Il joue un rôle-clé dans l'enquête pour abus de pouvoir et corruption qui aboutit à la destitution de la présidente Park Geun-hye puis à son incarcération. En 2017, il est nommé procureur en chef de Séoul. Sous sa direction, le parquet inculpe une centaine de hauts responsables, dont l'ancien président Lee Myung-bak, un ancien ministre de la Justice et plusieurs anciens chefs des services secrets pour malversations en tout genre. Plusieurs suspects se suicident en prison.

Il est nommé procureur général du pays en 2019. Deux ans plus tard, surfant sur sa popularité de pourfendeur féroce de la corruption et de l'abus de pouvoir, il démissionne, annonce sa candidature à la

présidentielle et rejoint le Parti du Pouvoir au Peuple (PPP).

Antiféministe assumé, il promet de supprimer le ministère de l'Egalité des sexes, à l'avant-garde du progrès pour les Sud-Coréennes depuis 2001. Une promesse qu'il ne pourra jamais honorer faute de majorité parlementaire.

Au terme d'une campagne ultrapolarisée, il gagne l'élection présidentielle de 2022 avec la marge la plus étroite de l'histoire du pays, face au leader du Parti démocrate Lee Jae-myung.

Une fois au pouvoir, cet admirateur déclaré de Winston Churchill mène une politique de fermeté à l'égard de la Corée du Nord et renforce l'alliance avec les Etats-Unis. Il se rapproche aussi du Japon, s'attirant le mécontentement d'une partie de la population dans un pays où le ressentiment à l'égard de l'ancienne puissance coloniale reste vif.

Sa réputation est vite ternie par une série de scandales. A commencer par la bousculade de Halloween à Séoul en octobre 2022 qui fait plus de 150 morts. Le drame est imputé à une cascade de négligences de la part des autorités. On lui reproche d'abuser de son droit de veto, notamment pour bloquer une enquête parlementaire sur une affaire de manipulation de cours impliquant son épouse Kim Keon-hee.

La réputation de la première dame sud-coréenne prend un nouveau coup en 2023 lorsqu'elle est filmée à son insu en train d'accepter un sac à main de marque d'une valeur de 2.200 dollars en cadeau.

Un dignitaire provoque alors la fureur

du président en comparant Kim Keon-hee à Marie-Antoinette, l'épouse du roi français Louis XVI connue pour son fastueux train de vie. Le sobriquet est repris dans des tracts envoyés par ballons vers le Sud.

Le soutien populaire de M. Yoon s'érode à grande vitesse. Ce qui se traduit en avril 2024 par une cuisante défaite aux législatives, d'où le PPP sort avec seulement 108 sièges sur 300 à l'Assemblée nationale, contre 192 pour l'opposition.

Plus tôt cette année, M. Yoon avait déjà été visé par une pétition en ligne réclamant sa destitution. Son succès avait été tel que le site internet parlementaire qui l'hébergeait était tombé en rade. Après son coup de force du 3 décembre, Yoon Suk Yeol est conquis de toutes parts. Il a interdiction de quitter le pays et fait l'objet d'une enquête pour "rébellion", un crime théoriquement passible de la peine de mort.

Sa propre formation, le PPP, affirme qu'il constitue un "danger" pour le pays. Elle accepte quand même de le tirer d'affaire le 7 décembre en bloquant le vote au Parlement d'une première motion de destitution. Mais une semaine plus tard, alors que des manifestations monstres ont lieu dans Séoul pour exiger le départ de M. Yoon, 12 députés du PPP se joignent à l'opposition pour le chasser du pouvoir.

Yoon Suk Yeol est le troisième président de l'histoire de la Corée du Sud à être destitué par le Parlement, après Park Geun-hye en 2017 et Roh Moo-hyun en 2004. Ce dernier avait cependant vu sa destitution invalidée par la Cour constitutionnelle.



Yoon Suk Yeol est le troisième président de l'histoire de la Corée du Sud à être destitué par le Parlement, après Park Geun-hye en 2017 et Roh Moo-hyun en 2004

Par Abou Salma
 abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

RUINEUSE	FARAMINEUX	ASSOCIATION	EFFRAYE	NICKEL	DÉMAR-CATION	LITHIUM LEVANT	A LA GOMME MAUDIT	ALLÉGOR-IQUE
EN INSTANCE		SAVARDE SE BARRE				POÉSIE SCANDEE SÉPARER		
COMBIN-AISON SODIUM				PAGE			TRÈS BIEN ARRIVÉ	
	ROULÉ			EN CRISE		VALLÉE		
QUI FAIT PLEURER								
À L'ENVERS GRIMACE	QUARTIER DE CAEN			PRONOM		PÂTE IMPÉRIAL PROPHÈTE		
			VILLE D'ANGLE EYERRE	TRÈS MINCE				GRECQUE
FÉCULE	VILLE D'ITALIE VAGUE						EN VENTE ÉCHANGE	
				GRECQUE		GAINE		
BOONNE ACTION		LOLO				APERÇU		EXCLAM-ATION
ROMAINS		EN PHOTO				RÉSOL-UTION		
FIN D'ANNÉE		GITAN						

Solution mots flechés d'hier

R	E	S	O	L	U	E	R	G	O	T
M	O	U	C	H	A	R	D	L	A	
P	S	L	I	M	A	C	O	N		
R	I	N	C	A	G	E	E	N	D	
B	I	E	N	N	L	I	L	I		
S	S	E	E	F	F	E	T	S		
O	T	C	L	O						
E	N	T	H	O	U	S	I	A	S	T
N	E	N	T	O	R	S	E	U		
M	E	C	O	U	T	E	R	I	N	
H	U	M	B	L	E	I	O	E		
B	R	U	T	E	E	R	R	E	N	T

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouithy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Mefah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzafir

Service technique
 Khadija Sabi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi

Révision
 Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
 Asmaa Tabaa

Photographe
 Ahmed Laaraki

Correspondants
 Ahmadou El Katab (Laâyoune)
 Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdolkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
 Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
 E-mail: annoncesliberation@libe.ma
 Youssef El Gahs

Mouna El Yousseufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zatter
 Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
 Les Editions Maghrebines

Distribution
 SAPRESS
 Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
 www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORISONTALEMENT

- 1- Début d'articulation
- 2- Irritant - Cours d'eau - Points opposés
- 3- Raïdes - Calvaire citadin
- 4- Attaquant nordique - Firmament
- 5- Soldat US - Rideau
- 6- Rouet - Mit en faille
- 7- Dette - Fort nase
- 8- Métal - Œuf de pou
- 9- Grand poète grec - Spécialiste
- 10- Gagné - Amorphe

VERTICALEMENT

- 1- Altimètre
- 2- Élève - Alternative
- 3- Terme - Parfum
- 4- Poètes chanteurs - Gouroux
- 5- Parmi - Aron
- 6- Leville - % de tailleur
- 7- Poussé - Marché aux enchères
- 8- Avoir - Refus
- 9- Attaché - Foyer de bête
- 10- Physicien yougoslave - Pour l'évanoui

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	E	R	F	E	C	T	I	O	N
2	A	V	E	R	R	O	E	S		A
3	T	E		E	S		N	O	U	S
4	I	N	T	I		P	O	E	T	E
5	E	T	O	N	N	A	N	T	E	
6	M	U	S		A	R		E	R	E
7	M	E	S	U	R	E	S		I	L
8	E	L	E	V	A		D	E	N	I
9	N		N	E		O	N	C	E	S
10	T	U	T	E	U	R		U	S	E

Grilles de sudoku

Facile

	8	2		4	3			
4			9	2		6	7	
				7		3		
9	4	6		7				
8	2		3		9		1	4
				8		5	6	9
	7		4					
	9	3		5	8			1
			1	3		9	8	

Difficile

				9			8	
	9			5			2	7
		5		2	3			
1	5					9		
6				4				3
		2					7	4
			2	9		7		
2	4			6				8
3			1					

Moyen

	9	6	4		7	3		
				6			4	2
	3				8			5
	4	3	2					
	1							2
						6	5	8
3			8					6
4	2			9				
		9	1		2	8	5	

Expert

	3	4			6			2
	2	6					9	7
		5	8					
		2			7			
			3		1			
			9			3		
					4	2		
5	4						1	6
2			7				9	8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	2	4	9	7	1	5	8	3
7	1	5	8	6	3	2	9	4
8	3	9	4	2	5	7	6	1
3	7	8	2	4	6	1	5	9
9	5	6	1	3	7	4	2	8
1	4	2	5	9	8	3	7	6
4	9	1	6	5	2	8	3	7
5	8	7	3	1	9	6	4	2
2	6	3	7	8	4	9	1	5

Moyen

2	6	4	9	7	3	8	5	1
8	7	9	6	5	1	2	3	4
3	5	1	2	8	4	6	7	9
1	9	8	3	2	6	7	4	5
7	4	6	5	9	8	3	1	2
5	2	3	1	4	7	9	8	6
4	3	2	7	6	5	1	9	8
6	1	5	8	3	9	4	2	7
9	8	7	4	1	2	5	6	3

Difficile

3	8	7	9	5	4	6	1	2
1	4	9	8	6	2	7	5	3
6	2	5	7	1	3	9	4	8
8	5	3	6	4	7	1	2	9
2	7	6	1	9	8	4	3	5
4	9	1	2	3	5	8	7	6
9	6	4	3	2	1	5	8	7
5	3	8	4	7	6	2	9	1
7	1	2	5	8	9	3	6	4

Expert

4	6	2	8	5	9	7	3	1
8	3	1	4	7	6	2	5	9
5	7	9	3	2	1	4	6	8
2	8	3	5	1	4	9	7	6
7	9	5	6	3	8	1	2	4
1	4	6	7	9	2	5	8	3
3	1	4	2	8	5	6	9	7
6	5	7	9	4	3	8	1	2
9	2	8	1	6	7	3	4	5

Sport

Botola Pro D1 : *Le WAC se rassure face à la JSS*



Le Wydad de Casablanca s'est largement imposé face à la Jeunesse sportive Soualem (3-0), en match de la 14^{ème} journée de la Botola Pro D1 de football, disputé samedi au stade Laarbi Zaouli à Casablanca.

Les buts du WAC ont été inscrits par Oussama Zamraoui (7^è), Mehdi El Moubarik (31^è) et Sidi Bouna Amar (62^è).

Dans l'autre match programmé samedi au stade 18 Novembre à Khémisset, l'Union Touarga et la Renaissance Zemmarra se sont quittées sur un nul (0-0).

Quant au COD Meknès, il s'est imposé par 1 but à 0 face à l'Ittihad de Tanger, match disputé samedi au stade d'honneur de Meknès.

La seule réalisation des représentants de la capitale ismaélienne a été inscrite par Oussama Edaoui à la 80^{ème} minute de jeu.

Vendredi en ouverture de cette 14^{ème} journée du championnat, le Hassania d'Agadir s'est incliné, au stade municipal de Berrechid, face au FUS de Rabat (0-1). L'unique but de cette confrontation a été inscrit par Amine Souane à la 21^{ème} minute de jeu.

Cette manche de la Botola, avant-dernière avant la fin de la phase aller, devait être clôturée hier par l'opposition Maghreb de Fès-Olympique de Safi. Sachant que cette journée a été tronquée de trois rencontres, à savoir SCCM-RSB, MAT-ASFAR et DHJ-Raja, en raison de l'engagement continental des Militaires et des Verts en Ligue des champions et des Berkanis en Coupe de la CAF.

La mise à jour de ces trois matches a été programmée pour le mercredi 25 décembre.

Ligue des champions L'ASFAR décroche le nul à Kinshasa

L'AS FAR et l'AS Maniema Union se sont quittées sur un nul (1-1), samedi au stade des Martyrs à Kinshasa, en match comptant pour la 3^{ème} journée de la phase de poules (groupe B) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Les Congolais ont ouvert le score par le défenseur Exaucia Moanda à la 37^{ème} minute de jeu, avant que l'Angolais To Carneiro n'égalise pour les Militaires en seconde période (62^è).

Après ce nul, l'AS FAR conforte sa place de leader du groupe B avec 5 points, alors que Maniema Union occupe provisoirement la deuxième place (3 pts).

L'autre match du groupe B devait opposer dimanche à Pretoria le deuxième représentant du Maroc dans cette compétition, le Raja de Casablanca (1 pts) aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (2 pts).

Lors de la 4^{ème} journée, l'AS FAR recevra l'AS Maniema Union, le 03 janvier prochain au stade El Abdi d'El Jadida.

Il convient de rappeler en dernier lieu qu'en Coupe de la Confédération CAF, la Renaissance de Berkane devait affronter dimanche à domicile le Stade Malien, match comptant pour la 3^{ème} journée du groupe B.



Handisport : Tenue à Rabat des finales de la Coupe du Trône des sports collectifs



Les finales de la Coupe du Trône des sports collectifs pour personnes en situation de handicap pour la saison 2023-2024 ont eu lieu samedi au complexe sportif Ibn Rochd à Rabat et au centre national des sports Moulay Rachid à Salé.

Ces finales, organisées par la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap, ont porté sur 4 disciplines, à savoir le football pour amputés, le football pour sourds-muets, le volleyball assis et le basketball en fauteuil roulant.

En football pour amputés, le titre est revenu à l'association Nahda d'Agadir des personnes en situation de handicap, après sa victoire en finale face à l'association Fils de Fès des personnes à besoins spécifiques sur le score de 3-0.

Pour ce qui est de la Coupe du Trône de football

pour sourds-muets, elle a été remportée par l'Union sportive de Tétouan qui s'est imposée en finale face à l'équipe de l'Association Al Intimaa des sourds-muets de Casablanca (4-1).

S'agissant de la Coupe du Trône de volleyball assis, elle a été décrochée par l'AS Salé des personnes à besoins spécifiques, qui conserve son titre, après sa victoire contre l'Association Témara de sport des personnes en situation de handicap par trois sets à 1.

Pour ce qui est du basketball en fauteuil roulant, le titre est revenu à l'Association sportive des personnes en situation de handicap Sous-Massa d'Agadir qui a pris le meilleur sur le Club des Fils du Détroit des personnes à besoins spécifiques de Tanger par 45 à 42.

Ci-après les résultats :

- **Football pour amputés :**
Association Nahda d'Agadir - Association Fils de Fès 5 - 0

- **Football pour sourds-muets :**
Union sportive de Tétouan - Association Al Intimaa de Casablanca 4 - 1

- **Volleyball assis :**
AS Salé - Association Témara 3 - 0
- Basketball en fauteuil roulant :
Association sportive Sous-Massa d'Agadir - Club des Fils du Détroit de Tanger 45 - 42

Karting : La sélection marocaine défend son titre à la MENA Nations Cup au Qatar



La sélection marocaine, championne en titre, prendra part à la 5^{ème} édition de la MENA Nations Cup de karting, qui se tiendra du 17 au 21 décembre sur le circuit international de Lusail au Qatar.

Lors de cet événement, inscrit au calendrier de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), la sélection nationale sera emmenée par l'expérimenté Nadir Kabbage et le jeune Nahyl El Gahoudy, qui auront pour ambition de défendre leurs titres remportés lors de la précédente édition, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine des Sports automobiles (FRMSA).

Selon la même source, la sélection marocaine

va concourir dans les catégories Micro Max (Nahyl El Gahoudy), Mini Max (Omar Bouyacoub), Junior Max (Kamil Bencheikroum, Faris Tazi, Riyad Youssfi), Senior Max (Anis Tazi, Yanis Martin), DD2 (Omar Benhayoum, Ghali El Fechtali, Moulay El Mahdi Alaoui), DD2 Master (Nadir Kabbage) et Sprint et Endurance (Tarik Almou, Iliès Fouquet, Mahdi Kadiri, Hamada Erquizi, Reda Benaïd, Othmane Benhayoum).

La préparation des pilotes a été rigoureuse, avec une participation régulière aux championnats nationaux et internationaux depuis un an, souligne le communiqué, ajoutant que la FRMSA vise non seulement à défendre son titre mais aussi à offrir aux jeunes pilotes marocains une expérience internationale capitale pour leur développement.

Le Maroc a remporté le titre lors de la dernière édition qui a vu la participation de 165 pilotes représentant 15 pays, devant les Emirats arabes unis et le Qatar, respectivement deuxième et troisième, rappelle la FRMSA.

Les compétitions se dérouleront dans huit catégories, allant de la Micro Max pour les jeunes pilotes âgés de 8 à 11 ans jusqu'à la DD2 Masters pour les pilotes âgés de plus de 31 ans, explique-t-on dans le communiqué.

Coupe intercontinentale : Pachuca s'offre Al Ahly et la finale

Les Mexicains de Pachuca ont battu les Egyptiens d'Al Ahly samedi en demi-finale de la Coupe intercontinentale et joueront contre le Real Madrid en finale mercredi prochain à Doha, au Qatar.

Pachuca, représentant de la zone Concacaf (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes), s'est imposé aux tirs au but (6-5) après un match nul sans but contre le vainqueur de la dernière

Ligue des champions africaine. Ils avaient auparavant éliminé Botafogo (Brésil).

En plus de sa nouvelle Coupe du monde des clubs élargie à 32 équipes, la Fifa relance sa Coupe intercontinentale, qui réunit les vainqueurs des différentes compétitions continentales. Représentant européen, lauréat de la Ligue des champions en 2024, le Real était directement qualifié pour la finale.



Le Real Madrid rate le coche

Jesus Navas fait ses adieux à Séville



Sans Kylian Mbappé, blessé à la cuisse gauche, le Real Madrid a été tenu en échec (3-3) sur la pelouse de son voisin le Rayo Vallecano samedi au terme d'un match fou, manquant l'occasion de prendre la tête du championnat espagnol.

Mené 2-0 à la 36e minute, le géant madrilène a bien cru signer une nouvelle remontada grâce à trois buts de l'Uruguayen Federico Valverde (38e, 2-1), de l'Anglais Jude Bellingham (45e, 2-2) et du Brésilien Rodrygo (56e, 3-2) mais a concédé l'égalisation à l'heure de jeu sur

un ballon du défenseur français Florian Lejeune coupé par le pied gauche du héros local Isi Palazon (64e, 3-3).

Grandement bousculé à Vallecas, le champion d'Espagne en titre (2e, 37 points avec un match en retard) rate ainsi l'occasion de mettre la pression sur son grand rival le FC Barcelone (1er, 38 points) en s'emparant provisoirement de la première place avant la réception de Leganés dimanche (21H) par les Blaugranas, et donne l'occasion à son autre voisin l'Atlético Madrid (3e, 35 points avec deux matchs en moins) de chiper la deuxième place en cas de succès contre Getafe dimanche (14H).

Le Brésilien Vinicius Junior, ménagé par son entraîneur Carlo Ancelotti à quatre jours de la finale de la Coupe intercontinentale au Qatar face au club mexicain de Pachuca, est entré en jeu à la 63e minute mais n'a pas pu faire la différence, pas plus que son cadet Endrick ni le milieu français Eduardo Camavinga, qui faisait son retour sur les terrains un peu plus de deux semaines après sa blessure à la cuisse gauche à Liverpool fin novembre.

Cette 17ème journée a notamment été

marquée par les adieux émouvants du vétéran du Séville FC Jesus Navas, 39 ans, à son public du stade Ramon Sanchez Pizjuan, après 703 rencontres disputées sous le maillot du club andalou et huit titres remportés, dont 4 Ligue Europa.

Entré sur la pelouse par une haie d'honneur des deux équipes lors de la victoire (1-0) des siens face au Celta Vigo, l'ex-joueur de Manchester City, qui va prendre sa retraite à la fin de l'année 2024, en est sorti à la 71e minute en larmes pour son dernier match à domicile.

Champion du monde en 2010, vainqueur de l'Euro 2012 et 2024, et de la Ligue des nations en 2023, le virevoltant ailier droit, reconverti arrière latéral, va rattracher les crampons comme le joueur le plus capé de l'histoire du Séville FC, et considéré comme une légende du football espagnol.

Plus tôt dans l'après-midi, Gérone, en supériorité numérique dès la demi-heure de jeu, a subi une cinquième défaite sur ses six derniers matchs toutes compétitions confondues en s'inclinant (2-1) sur la pelouse de Majorque, qui grimpe provisoirement à la cinquième place, qualifiée pour la Ligue Europa.

Premier League : Liverpool s'en tire à bon compte

Le leader Liverpool, vite réduit à dix, est revenu deux fois au score samedi contre Fulham (2-2), offrant un spectacle bien éloigné du fade 0-0 conclu par Arsenal, troisième de Premier League, à domicile contre Everton.

A Anfield, les "Reds" ont poussé jusqu'au bout et leur match nul a presque un goût de victoire au regard de leur entame, assez catastrophique.

"Je ne pense pas que j'aurais pu demander plus à mes joueurs, surtout après avoir été réduits à dix", a commenté Arne Slot. Le résultat est "frustrant" mais pas la performance, a dit l'entraîneur sur Sky Sports.

La défense, la meilleure du royaume, a cédé rapidement devant Andreas Pereira (11e, 0-1) puis a perdu le latéral gauche Andy Robertson (17e), coupable d'une faute fatale en position de dernier défenseur.

Pourtant, Liverpool a été l'équipe la plus dominante et son abnégation a été récompensée juste après la mi-temps, sur un centre de Mohamed Salah repris au second poteau par la tête plongeante de Cody Gakpo (47e, 1-1).

De nouveau mené après un but de Rodrigo Muniz (76e, 1-2), elle est parvenue à égaliser grâce à deux entrants, Darwin Nunez à la passe et Diogo Jota à la finition (86e, 2-2).

Cela fait deux matches nuls consécutifs pour Liverpool (1er, 36 points), après le spec-

taculaire 3-3 d'il y a dix jours à Newcastle. Entre temps, son derby à Everton a été reporté à cause de la tempête Darragh.

Son actuel dauphin, Chelsea (2e, 31 pts), devait tenter de combler une partie de l'écart dimanche à domicile contre Brentford.

Les "Blues" sont assurés de conserver leur deuxième place à l'issue du week-end, en tout cas, car Arsenal (3e, 30 pts) n'a pas fait mieux que 0-0 à la maison contre Everton, le quinzième.

Les "Gunners", à l'attaque d'habitude si prolifique, tournaient à trois buts par match depuis le retour de la trêve internationale de novembre, comme Monaco en a fait la douloureuse expérience mercredi en Ligue des champions (3-0).

Samedi, ils se sont pourtant cassés les dents sur les "Toffees" d'Everton, qu'ils ont bombardés (76% de possession, 13 tirs contre 2) sans succès.

"C'est très décevant de ne pas gagner", car l'équipe "n'a concédé aucune occasion et a largement dominé le match", a regretté Mikel Arteta.

Arsenal aurait pu faire tomber Jordan Pickford et sa bande dans le temps additionnel, mais l'arbitre et la VAR ont refusé un penalty, malgré une possible faute dans la surface sur Thomas Partey.

Pour voir des buts, il fallait plutôt aller à St James' Park où Newcastle, après quatre



matches sans victoire, a fait exploser 4-0 le mal-classé Leicester.

Les "Magpies" de Jacob Murphy, auteur d'un doublé, restent dans la seconde moitié du classement (11e, 23 pts), mais ils reprennent de l'élan avant un nouveau match à leur portée, le week-end prochain à Ipswich.

C'est en revanche un premier accroc pour le Leicester de Ruud van Nistelrooy, l'ancien attaquant de Manchester United et du Real Madrid, qui était jusqu'ici invaincu depuis son arrivée sur le banc des "Foxes".

Leicester (16e, 14 pts) ne compte plus que deux points d'avance sur l'actuel premier reléguable, Ipswich (18e, 12 pts), vainqueur 2-1 samedi chez l'avant-dernier Wolverhampton

(19e, 9 pts) grâce à un but à la 94e.

Les "Wolves" (Loups) ne font plus peur à personne, sauf à leur entraîneur Gary O'Neil, encore davantage fragilisé après cette quatrième défaite d'affilée, la onzième en seize journées.

En fin de journée samedi, Nottingham Forest a soufflé la victoire à Aston Villa grâce à un finish de toute beauté, récompensé par des buts tardifs de Nikola Milenkovic (87e, 1-1) et Anthony Elanga (90e+3, 2-1).

Les "Reds" des Midlands grimpent à la quatrième place (28 points) en attendant le derby disputé par Manchester City (5e, 27 pts) dimanche contre United, et ils repoussent Villa (6e, 25 pts) à trois longueurs.

Les publicités de Noël brassent des milliards au Royaume-Uni

Des maisons en pain d'épices ou Kevin la carotte: très attendues chaque année, les publicités télévisées de Noël font partie intégrante des traditions festives au Royaume-Uni et les entreprises britanniques n'hésitent pas à dépenser des milliards pour s'inviter à la fête.

"En cette période de l'année, les budgets médias enflent et les équipes créatives mettent tout en oeuvre pour délivrer des messages" qui marqueront les consommateurs, résume James McDonald, un responsable au sein du cabinet de conseil en marketing WARC.

Les entreprises au Royaume-Uni devraient ainsi dépenser cette année, pendant la période des fêtes, la somme record de 10,5 milliards de livres (12,7 milliards d'euros) en publicités, principalement en ligne, selon les données de WARC et de l'Advertising Association, un organisme sectoriel.

Sitôt les citrouilles d'Halloween mises au rebut, les publicités festives, véritables contes de Noël estampillés des logos des marques, ont investi le petit écran et remplacé (au moins en partie) la météo dans les conversations des Britanniques.

"Les marques savent qu'une campagne de Noël bien conçue peut renforcer leur notoriété, ancrer la fidélité et générer des chiffres de ventes impressionnants", poursuit M. McDonald.

Dans sa dernière publicité de Noël, un clip de trois minutes qui ne lésine pas sur les émotions, le géant des supermarchés Tesco met en scène un personnage endeuillé qui voit peu à peu la ville et les passants se transformer en pain

d'épices après avoir croqué dans un biscuit.

Pour Tesco (qui n'hésite pas à faire savoir qu'il reverse cette année une partie de ses ventes de pain d'épices à des associations caritatives), comme pour les autres distributeurs, la période de Noël est une période clé.

L'an dernier, le premier distributeur du pays avait ainsi réalisé des ventes record de 16,8 milliards de livres pour les 19 semaines achevées début janvier: il est donc hors de question de rater le coche.

Il est "très difficile de déterminer le retour sur investissement d'une campagne publicitaire en particulier" mais certaines entreprises n'en dépensent pas moins "des millions de livres" sur ces promotions de Noël, assure à l'AFP Richard Lim, directeur général du groupe de recherche Retail Economics.

Les réclames ne sont en outre aujourd'hui plus circonscrites au petit écran et les entreprises misent de plus en plus sur une multiplication des plateformes de diffusion.

Le discounter allemand Aldi, dopé ces dernières années par ses prix bas en pleine crise du pouvoir d'achat, met en scène pour les fêtes une carotte animée nommée Kevin, un personnage bien connu des téléspectateurs britanniques, chargé de libérer l'esprit de Noël capturé par des bonbons maléfiques.

Ces publicités sont très attendues dans le pays: plus de la moitié des Britanniques affirmaient en octobre avoir hâte de découvrir le cru 2024, selon une étude du cabinet Kantar.

Près de 60% des répondants disaient même "adorer" ces réclames festives, un chiffre en



hausse par rapport à l'an dernier, et un tiers déclaraient que ces vidéos les faisaient rire.

Parmi d'autres productions très attendues, le très "british" Marks and Spencer envoie cette année une fée sauver le Noël d'une citadine très en retard sur ses préparatifs, tandis qu'une cliente des grands magasins John Lewis plonge dans ses souvenirs à la recherche du cadeau parfait pour sa soeur.

Selon la presse britannique, John Lewis aurait déboursé cette année la bagatelle de 7 millions de livres pour sa publicité. Contactée par l'AFP, l'entreprise n'a pas souhaité dévoiler le

montant de l'addition: "Nous étudions soigneusement toute dépense marketing pour obtenir le meilleur retour sur investissement", a érudé un porte-parole.

Mais les publicités de Noël ne font pas l'unanimité: un clip diffusé à l'échelle mondiale par Coca-Cola a par exemple suscité la controverse pour avoir utilisé des images entièrement générées par une intelligence artificielle.

Beaucoup estiment aussi qu'elles sont diffusées trop tôt dans la saison: c'est en tout cas l'avis de deux tiers des Britanniques, selon l'étude de Kantar.

Recettes

Crevettes sautées à la chermoula



Ingrédients :

350 g de crevettes crues non décortiquées

1/4 c-à-c de cumin
1/2 c-à-c de paprika
Sel, poivre
Coriandre
2 gousses d'ail
Citron

Préparation :

Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle.

Quand l'huile est chaude, ajouter les crevettes à feu vif.

Diminuer le feu et ajouter l'ail émincé. Ajouter les épices sel, poivre, cumin et paprika.

Saupoudrer de coriandre.

Mélanger bien et retirer du feu.

Arroser de jus de citron.

Servir chaud.

Le déclin des nuages bas, l'autre responsable du réchauffement

Les émissions de CO₂ d'origine humaine et le phénomène climatique El Niño ne suffisent pas à expliquer les records de température observés en 2023, selon plusieurs études. Des chercheurs pointent aussi la baisse du réfléchissement des rayons solaires par les nuages de basse altitude. Dans une publication jeudi dans le journal Science, trois scientifiques soulignent que 0,2°C du réchauffement de près de 1,5°C observé en 2023 par rapport à l'ère préindustrielle n'est pas la conséquence directe des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité ou de l'arrivée d'El Niño.

En utilisant des données satellites, les trois chercheurs basés en Allemagne ont conclu que le premier responsable de cette différence est un "niveau historiquement bas de l'albédo planétaire", c'est-à-dire la proportion des rayons de soleil réfléchiés dans l'espace par une surface, "probablement au plus bas depuis au moins 1940". Cet albédo est "en déclin depuis les années 1970" en raison de la fonte de la banquise en Arctique, puis en Antarctique "depuis 2016", expliquent Helge Goessling, Thomas Rackow et Thomas Jung.

Mais en 2023, c'est la baisse de la couverture nuageuse et principalement celle en basse altitude qui a accentué cette tendance, notam-

ment entre le tropique du Cancer et le cercle arctique, et au-dessus des eaux tropicales, surtout dans l'Atlantique, qui a observé des niveaux de température record.

Les nuages de basse altitude, en dessous de 2.000 mètres au-dessus de la Terre, sont cruciaux pour le refroidissement tandis que ceux situés en haute altitude gardent la chaleur émise par la planète.

"Trois mécanismes fondamentaux ont pu contribuer à ce record", estiment les chercheurs, citant la "variabilité interne", une diminution des aérosols - qui participent à la formation des nuages et reflètent aussi des rayons solaires - dans l'air, mais aussi l'effet même du changement climatique sur la réduction de la couverture nuageuse.

S'ils restent prudents, les chercheurs soulignent que de plus amples recherches et une meilleure compréhension du rôle de chacun de ces facteurs "seront cruciales pour mesurer le réchauffement actuel et attendu à l'avenir".

Ils concluent que si le déclin de la couverture nuageuse n'a pas été causé "seulement par la variabilité" naturelle de la couverture nuageuse, le réchauffement supplémentaire observé en 2023 "pourrait perdurer" avec "des implications conséquentes pour les budgets carbone restants".